

MESSAGE SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Denis Sassou N'Guesso : « L'économie nationale se redresse progressivement »



Devant le Parlement réuni en congrès le 28 novembre pour son message annuel sur l'état de la nation, le président de la République a souligné que les efforts consentis par les Congolais, en lien avec la crise économique et financière couplée à la pandémie de covid-19, ont été payants et se traduisent par un redressement progressif de l'économie nationale avec « un taux de croissance de 2,6% en 2022 ». Le chef de l'Etat a passé en revue différents secteurs de la vie nationale, rappelant aux parlementaires, aux membres du gouvernement et à d'autres institutions constitutionnelles le rôle qui leur revient d'œuvrer pour l'amélioration de la gouvernance publique et des conditions de vie de la population. « Nous appelons, une fois de plus, au ressaisissement de nos cadres, pour s'abstenir de toute attitude rétrograde, de nature à décourager nos investisseurs en subordonnant l'accomplissement d'un acte ou d'un service administratif au paiement d'une commission », a insisté Denis Sassou N'Guesso.

Pages 4,5 et 6

INFLATION

Les commerçants mis à l'index



Des vendeurs dans un marché de Brazzaville/DR
stricts afin de lutter contre la vie chère », a promis le ministre des Finances, lors de la séance des questions orales au Sénat. **Page 3**

Le gouvernement a mis en garde les commerçants indécents qui favorisent la flambée des prix des denrées alimentaires, promettant, par ailleurs, de frapper sévèrement tous ceux qui fouleront aux

pieds les mesures prises dans le cadre du plan de résilience. « La task force va rester en éveil permanent et va fonctionner selon une cadence soutenue. Le gouvernement s'emploie à mettre hors d'état de nuire tout commerçant véreux, auteur de la hausse des prix des denrées alimentaires. Le ministère du Commerce est enjoint à effectuer des contrôles

ÉDITORIAL
Progrès accomplis
Page 2

CULTURE ET ART
Le Congo renforce sa coopération culturelle avec l'Unesco et Paris
Page 16

FINANCES PUBLIQUES

Cinq orientations pour créer la richesse

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaïe, a décliné le 26 novembre, lors d'une communication à l'endroit des cadres des administrations sous tutelle, les différents défis à relever dont celui de la rationalisation de la gouvernance économique et financière pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement en matière de finances et de transformation économique du pays. Pour espérer y parvenir, Jean-Baptiste Ondaïe se fixe cinq orientations à court, moyen et long terme. Il s'agit de l'obligation de performances et de résultats, la lutte contre les antivaleurs, notamment la gabe-



Le ministre Jean-Baptiste Ondaïe lors de sa communication
gie, le détournement des fonds publics et les déviances de toute nature. **Page 7**

SÉCURITÉ MARITIME

Arrimer le cadre juridique à la norme internationale

Le Congo est appelé à arrimer son corpus juridique de lutte contre la piraterie et d'autres infractions en mer à la réglementation internationale au regard des menaces auxquelles sont confrontés les pays côtiers de la région du Golfe de

Guinée. Cette approche a été évoquée le 25 octobre, à Brazzaville, lors d'un procès fictif organisé par le comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

Page 7

ÉDITORIAL

Progrès accomplis

Où en est le Congo soixante-quatre ans après avoir revêtu le statut de République, le 28 novembre 1958 ? Ancienne colonie française, le pays a commémoré hier ce repère historique de son parcours à travers le message sur l'état de la nation prononcé par le président de République devant le Parlement réuni en congrès.

Tout en rappelant le maigre héritage colonial en matières d'infrastructures socio-économiques et d'architecture institutionnelle, le chef de l'Etat s'est félicité des progrès accomplis les six dernières décennies sur le chemin du développement.

Dans le même temps, le président de la République a interpellé la représentation nationale afin qu'elle utilise les moyens légaux dont elle dispose dans les deux chambres du Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat, pour exercer pleinement le contrôle sur l'action du gouvernement.

En direction de l'exécutif, Denis Sassou N'Guesso a instruit les ministres, chacun en ce qui le concerne, à faire preuve de plus d'engagement et d'efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques. Sur ce point précis, les appels à l'éradication de la corruption, des passe-droits, à l'amélioration des prestations des services judiciaires méritent d'être réitérés.

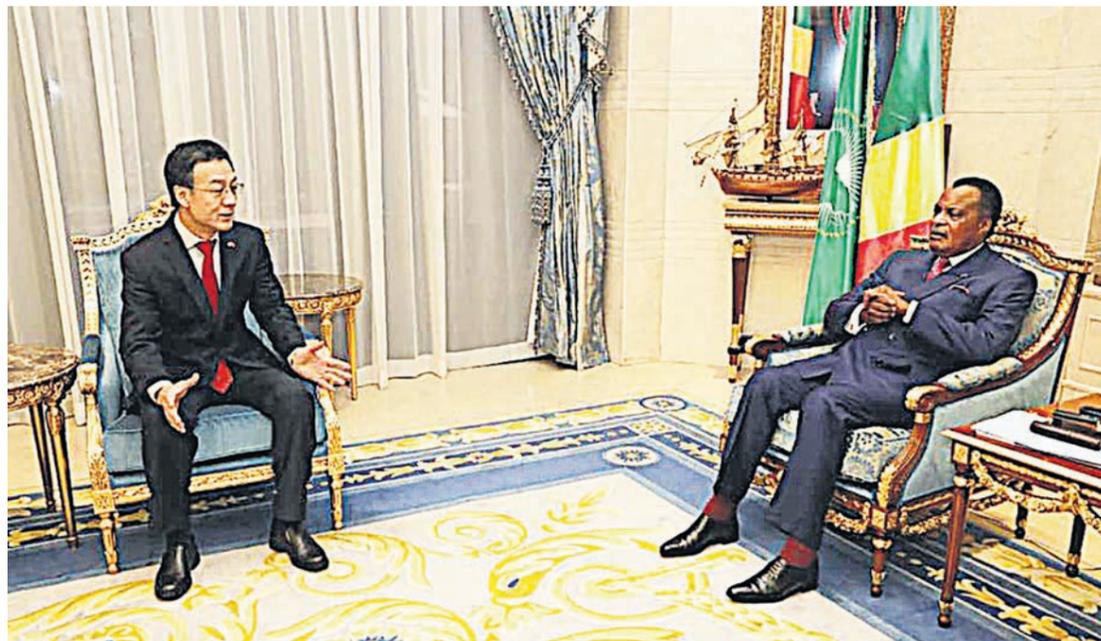
Les investisseurs et autres partenaires intéressés à accompagner le Congo sur le chemin de la modernité hésiteront toujours à avancer le pas si les réformes courageuses ne sont pas entreprises et consolidées.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

La Chine disposée à restructurer la dette congolaise

Reçu en audience le 24 novembre à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Ma Fulin, a réitéré l'engagement de son pays de restructurer la dette congolaise.



Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec Ma Fulin/DR

Afin de permettre à la République du Congo d'avoir plus de ressources pour faire face à ses propres besoins internes et de lever l'obstacle de bonnes relations avec le Fonds monétaire international (FMI), la Chine se dit prête à restructurer sa dette. « Le problème de la dette est traité entre le Congo et la Chine, c'est une question bilatérale. En 2019, les deux pays ont conclu un accord sur la restructuration de la dette, c'est ce qui a été fait et accepté, admiré même par tous », a expliqué le diplomate chinois à sa sortie d'audience.

Cette restructuration avait permis au Congo de signer un pre-

mier accord avec le FMI sur le programme de Facilité élargie de crédit. Près de quatre ans après, la République populaire de Chine veut donner un nouveau coup de pouce au Congo, car la restructuration de la dette est une solution de crédit permanente pour maintenir un juste niveau de vie. « Aujourd'hui, comme la situation change, surtout après l'apparition de la covid-19, des difficultés se présentent non seulement sur la situation financière du Congo mais aussi sur la coopération bilatérale entre nos deux pays. La Chine est toujours disposée avec la partie congolaise à concrétiser

ensemble le consensus obtenu entre le président Xi Jinping et le président Denis Sassou N'Guesso, lors de leur dernier entretien téléphonique en 2021 », a poursuivi Ma Fulin.

Faisant l'état de la coopération entre les deux pays, l'ambassadeur de Chine a, par ailleurs, présenté au chef de l'Etat congolais les délibérations du 20e congrès du Parti communiste chinois dont les travaux ont été sanctionnés par la réélection du président Xi Jinping. De son côté, Denis Sassou N'Guesso a souhaité voir la coopération entre le Congo et la Chine s'accélérer davantage.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Mauokani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DENRÉES ALIMENTAIRES

Les commerçants mis en garde contre la flambée des prix

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a indiqué, le 26 novembre à Brazzaville, lors des questions orales au gouvernement avec débat au Sénat, que l'exécutif va dorénavant frapper sévèrement tout commerçant qui foulera aux pieds les mesures prises dans le cadre du plan de résilience.

Interrogé par les sénateurs sur l'impact du plan de résilience sur le marché national, étant donné que l'inflation galope toujours, le ministre de l'Economie et des Finances a reconnu que l'objectif poursuivi par le gouvernement consistant à atténuer la vie chère n'est pas encore atteint. Toutefois, a renchéri Jean-Baptiste Ondaye, l'exécutif continue inexorablement son combat afin de soulager le panier de la ménagère.

Cependant, le gouvernement a conscience de ce que quelques commerçants et opérateurs économiques « véreux » sont en train de saboter le plan de résilience mis en place en vue de tirer le plus grand bénéfice au détriment de la population qui en pâtit. Ainsi, pour mettre un terme à ces pratiques qui relèvent des antivaleurs, l'exécutif a résolu de passer à la vitesse supérieure, en traquant sans pardon tous les commerçants mal intentionnés, auteurs de la hausse des prix des denrées alimentaires.

« Sous l'impulsion du Premier ministre, la task force va rester en éveil permanent et va fonctionner selon une cadence soutenue. Ainsi, le gouvernement s'emploie à mettre hors d'état de nuire



Une vue des sénateurs/Adiac

tout commerçant véreux, auteur de la hausse des prix des denrées alimentaires. Le ministère du Commerce est enjoint à effectuer des contrôles stricts afin de lutter contre la vie chère. A ce jour, par exemple, le prix d'un bidon de cinq litres de l'huile végétale est passé de 5 500 à 10 500 F CFA, tout comme un carton de cuisson de poulet est passé de 8000 à 16 000 FCFA, c'est inadmissible », a regretté Jean-Baptiste Ondaye.

Interpellé sur la revalorisation du point d'indice à 300 au profit des pensionnés de la Caisse de retraite des tra-

vailleurs, le ministre de tutelle, Firmin Ayessa, a affirmé que le gouvernement s'attèle à résoudre le problème. Une étude est actuellement en cours pour déterminer le plan de faisabilité et d'applicabilité de cette mesure, afin d'éviter que cela prenne la forme d'une injustice, étant donné que ces derniers ont été fonctionnaires de l'Etat, a souligné le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Colli-net Makosso, qui a conduit la délégation.

Construction des routes, le sujet dominant

Parmi les dix membres de

l'exécutif interrogés, le ministre d'Etat, de l'Aménagement du territoire et des Infrastructures, Jean-Jacques Bouya, a reçu le plus grand nombre de questions. Il a été interpellé, entre autres, sur la dégradation précoce des routes bitumées ainsi que l'arrêt prolongé de nombreux chantiers routiers à travers le pays.

S'agissant de l'enclavement du département de la Likouala, devenu quasiment inaccessible par véhicule, Jean-Jacques Bouya a souligné qu'un plan de désenclavement d'envergure a été déjà élaboré. Quelques projets, a-t-il renchéri, ont été mis en place

dans ce département mais arrêtés à cause du manque de financement dû à la crise économique. Mais quelque uns de ces projets, dont le plus emblématique est la route Enyel-lé-Boyélé-Dongou, vont être relancés dans les délais.

Le ministre de l'Aménagement du territoire a rappelé aussi la construction imminente des ponts sur les rivières Ibenga et Motaba ainsi que celui sur la Sangha, à Ouesso, qui sera le plus long ouvrage de franchissement dans le pays, d'environ 800 m. Les travaux y relatifs seront lancés en début 2023 par le chef de l'Etat, a indiqué Jean-Jacques Bouya.

Dans la partie septentrionale, par contre, le ministre d'Etat a évoqué aussi la relance des travaux de construction des routes Sibit-Zanaga dans la Lékoummou ainsi que le tronçon routier Mila-Mila-Makabana-Mossendjo, long de 170 km, avant de rallier Mbinda, dans le département du Niari. Clôturant la séance, le président de la chambre haute du parlement, Pierre Ngolo, a invité le gouvernement à plus de pragmatisme afin dans la résolution des problèmes auxquels la population est confrontée.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Foot en live

Au grand bonheur des amoureux du sport-roi, le football, les pays disputant la Coupe du monde au Qatar s'affrontent dans les stades depuis quelques jours. Les victoires, les défaites, les résultats nuls s'enchaînent avec leur lot de réjouissances, de regrets et de désillusions.

Le 18 décembre, le vainqueur de la vingt-deuxième édition de la prestigieuse compétition sera connu. Les annales de la Fédération internationale de football association, ainsi que celles des trente-deux nations compétitrices ajouteront au palmarès de la longue histoire du football mondial. Pays hôte de l'événement, même s'il est certainement parmi les premiers à lui dire au revoir, le Qatar aura rempli son contrat en passant la main.

Ainsi que leurs premières sorties l'ont montré, les cinq sélections africaines n'ont pas récolté un succès retentissant. Qui pouvait faire dire au continent tout entier tourné vers le richissime émirat du Golfe que les lendemains chanteraient. Au premier tour, seulement deux bons petits nuls pour trois fâcheuses défaites, le compte n'a vraiment pas été bon.

Ceci dit, il ne faut pas perdre espoir à l'entame d'une épreuve d'obstacles. Le Lion sénégalais a, en effet, rugi le 25 novembre en offrant sa première victoire à l'Afrique. Avec ce score de 3 buts à 1 contre le pays organisateur, le soleil a aussitôt illuminé les cœurs ébranlés, mais une joie de courte durée d'autant plus que l'Aigle tunisien, battu 1-0 par l'Australie, n'a pas emboîté le pas au fauve de la Téranga.

Ne pas comparer les lions, les

sous-estimer et surtout ne pas tendre des pièges incessants à ces félins car ils peuvent se révéler intraitables quand il sont blessés. Le Lion marocain l'a prouvé le 27 novembre en infligeant un 2-0 aux solides Diables rouges belges. Ce résultat encourageant assure aux protégés de Walid Regragui une chance de poursuivre l'aventure, au moins jusqu'à leur prochain match contre le Canada, le 1^{er} décembre.

On ne peut, en revanche, s'empêcher de déplorer une progression en dents de scie des « mondialistes » africains quand on observe que les poulains camerounais de Rigobert Song n'ont fait mieux hier qu'un nul de 3-3 face aux Serbes. Ayant pour adversaires prochains les compagnons de Neymar Da Sylva Jr, il faudra aux Lions indomptables des crocs suffisamment acérés pour tenir le coup.

Alors qu'ils étaient privés d'un possible bon résultat lors de leur bataille contre le Portugal de Cristiano Ronaldo, les potes d'Andrew Ayew, fils de son père*, n'ont pas laissé une deuxième chance leur filer entre les doigts. La victoire 3-2 des Black stars ghanéens sur les Sud-Coréens maintient l'Afrique en vie pour les prochaines heures.

Que les dieux du football permettent à nos cinq représentants : Sénégal, Cameroun, Tunisie, Maroc, Ghana d'écrire aux côtés des autres nations réunies au Qatar, les nouvelles belles pages de notre passion commune, le football, le sport étant à plusieurs titres le ferment du brassage et de la cohésion planétaire.

Gankama N'Siah

*André Ayew (comme son frère Jordan) est le fils de l'international ghanéen Abedi Pelé.

Message de son excellence monsieur le président de la République sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès

- **Monsieur le président du Congrès;**
- **Monsieur le président du Sénat;**
- **Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement;**
- **Mesdames et messieurs les membres du gouvernement;**
- **Mesdames et messieurs les parlementaires;**
- **Mesdame et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques;**
- **Mes chers compatriotes;**

A un rythme régulier et sans jamais faiblir devant le caractère impératif d'un tel devoir constitutionnel, nous rendons compte au peuple, une fois par an, de l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès.

D'ores et déjà, je voudrais rendre un hommage mérité à nos illustres pères, pionniers bâtisseurs d'un Etat moderne ainsi qu'à la génération de ceux qui ont porté à leur côté ou assumé, par la suite, le destin de la République et de la Nation.

S'agissant de l'an 2022, la particularité provient de ce que cette adresse est faite aujourd'hui, 28 novembre, Journée de la République instituée au terme de la loi n° 18-2010 du 27 novembre 2010.

En effet, à la différence des seules évocations historiques d'antan à la place qui porte son nom, sur des thèmes correspondant à cette cérémonie, l'hommage à la République, le 28 novembre de chaque année, sera à l'avenir rendu, avec plus de solennité et de densité.

Ainsi, à l'instar de la présente édition, la célébration de la Journée de la République se déroulera désormais sur fond de message sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès.

C'est l'opportunité, pour nous, de magnifier les symboles de la République, à savoir notre devise, notre drapeau et nos armoiries.

Pour chaque citoyen du pays, la dualité République et Nation congolaise doit être vécue, à l'évidence, comme une réalité concrète, gage de concorde nationale et de cohésion sociale, bref, l'expression intangible et renouvelée de notre souveraineté incarnée par les valeurs symbolisées par notre drapeau, le vert - le jaune - le rouge et par notre hymne national, La Congolaise.

C'est le moment pour chaque citoyen de se livrer à une introspection profonde lui permettant d'apprécier son arrimage à notre devise : Unité - Travail - Progrès.

Pour tout jeune en particulier, c'est l'occasion de prendre un nouvel élan patriotique plus affirmé au service de la République et de la Nation.

C'est l'opportunité, pour les générations actuelles, de jeter un nouveau regard figé dans le temps et un coup d'œil sur les grands repères d'évolution de la République, pour apprécier le travail accompli en vue de transformer et moderniser notre pays.

Tenez! Par exemple, à la proclamation de la République du Congo le 28 novembre 1958, l'Etat n'était en réalité qu'un amas de services administratifs embryonnaires.

Sans structure bancaire ouverte aux populations, les transactions financières s'opéraient essentiellement par le biais des services postaux.

Sur le plan sanitaire, le Congo ne comptait qu'un seul hôpital général, affecté aux quatre Etats de l'Afrique équatoriale française.

Moins d'une vingtaine d'écoles primaires,

une dizaine de collèges et seulement quatre lycées constituaient l'ossature de l'enseignement général, pour l'ensemble du Congo. L'enseignement technique ne reposait que sur l'actuel lycée du 1er mai à Brazzaville, alors Ecole professionnelle fédérale de l'Afrique équatoriale française, tandis que le cycle supérieur était inexistant.

Toute la partie septentrionale de notre pays ne disposait que de deux établissements de cycle secondaire, le collège Champagnat et le petit séminaire Saint Pie 10 de Makoua, propriétés de l'Eglise catholique. L'unique établissement public de cycle secondaire était le collège de Fort Rousset, Owando actuellement.

Les élèves partaient à pieds ou en pirogue des localités lointaines de la partie septentrionale du pays pour rejoindre les établissements précités.

Notre pays ne disposait d'aucune route asphaltée en dehors de quelques rares voiries urbaines bitumées, dans les quartiers résidentiels des ressortissants européens à Dolisie, Pointe-Noire et Brazzaville.

La traversée de grands cours d'eau, du Sud au Nord du pays, était assurée par des bacs usagés, si ce n'est par des pirogues artisanales et quelques autres embarcations de fortune.

Avec un seul aéroport international, celui de Brazzaville qui n'était international que de nom, nul ne pouvait présager le bond prodigieux réalisé par notre pays, en matière d'infrastructures de transport aérien, un demi-siècle après la proclamation de la République.

Le barrage hydro-électrique du Djoué et quelques centrales thermiques réparties entre Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie fournissaient à peine

15 mégawatts d'électricité. La production d'eau potable en milieu urbain était à peine de 21 000 mètres cubes par jour.

Les immeubles les plus remarquables de Brazzaville se limitaient à l'ancienne résidence du gouverneur ou actuel Palais du peuple, à l'hôpital général, au lycée Savorgnan de Brazza et à la Basilique Sainte Anne dont le clocher était inachevé.

En provenance d'Europe, une lettre pouvait attendre au moins un mois pour parvenir à destination. Aujourd'hui, nous nous sommes adaptés aux progrès accomplis et le courrier est instantané.

Sur le plan sportif, le legs colonial s'est résumé à deux stades de football, les stades Eboué à Brazzaville et Anselmy à Pointe-Noire.

Le rudiment d'armée transféré par l'administration coloniale est devenu, au fil du temps, une Force publique bien structurée, au service de la défense de la patrie et de la sauvegarde de la paix.

Ainsi, se dressait le panorama de notre pays, marqué par le manque particulièrement préoccupant d'équipements et le déficit préjudiciable de ressources humaines qualifiées.

Il ne s'agit là que de quelques exemples tirés au hasard de la corbeille de

l'histoire, pour édifier les générations actuelles sur le parcours de notre pays, des temps anciens à ce jour. Ce sous-équipement hérité à l'avènement de la

République a été incontestablement vaincu, ce qui suscite fierté légitime aujourd'hui et optimisme pour l'avenir, en dépit des défis multiformes auxquels nous

devons faire face dans le cadre de notre marche vers le développement.

- **Monsieur le président du Congrès;**
- **Mes chers compatriotes;**

Acteurs et témoins privilégiés de l'histoire du Congo, il nous incombe d'en évoquer les évolutions les plus marquantes, à ceux qui ne les ont pas vécues, en l'occurrence aux jeunes, les outils authentiques pour apprécier objectivement la République au passé et au présent.

Cette volonté de construire le pays est affichée par les engagements que nous avons pris devant le peuple et qui se traduisent par le Plan national de développement 2022 - 2026, couvrant la période du mandat présidentiel en cours.

Nous rendons compte de ce qui, malgré les difficultés, a pu être accompli cette année.

- **Monsieur le président du Congrès;**
- **Mes chers compatriotes;**

Alors que nous nous étions organisés pour surmonter la crise financière survenue dès 2014, voilà que cet élan salvateur a été lourdement entravé par la pandémie de covid-19 dont les premiers cas, dans notre pays, sont enregistrés en mars 2020, mettant en cause l'optimisme suscité par les résultats encourageants, déjà perceptibles au niveau des indicateurs macro-économiques.

Grâce à l'appui de quelques pays amis, la résilience du peuple pour sa survie a permis de réaliser, sans le soutien de la communauté financière internationale, des performances palpables dans la lutte contre la pandémie de covid-19. L'apocalypse tant annoncée et l'hécatombe prophétisée par les esprits malveillants ne se sont pas produites, fort heureusement!

Le mal, on peut se permettre de le dire, a pu être conjuré et le pire écarté.

A titre illustratif, depuis la fin du mois de mars 2022, le Congo n'a enregistré qu'un seul décès des suites de covid-19.

Cette amélioration sensible de la situation épidémiologique se traduit par la quasi-inexistence de nouveaux cas de covid-19, voilà plus de 8 mois, sur l'ensemble du territoire national.

Une telle évolution témoigne de l'efficacité des mesures préventives et des protocoles thérapeutiques appliqués dans notre pays.

C'est pourquoi, nous avons procédé, le 14 octobre 2022, à la dissolution du comité de coordination et de ses organes de gestion ainsi qu'à la levée des restrictions liées à la lutte contre ce péril sanitaire, pour permettre à nos compatriotes de retrouver une vie normale et de reprendre, en toute liberté, leurs activités habituelles.

A ce sujet, nous avons mis fin à l'état d'urgence sanitaire, au caractère obligatoire du port du masque et à la présentation d'un test PCR négatif pour les passagers à l'entrée et à la sortie du Congo.

Toutefois, la vigilance doit toujours rester de mise. La pandémie de covid-19 n'a pas été intégralement éradiquée. A travers le monde, subsistent encore des poches de résistance de certains variants.

Nonobstant cet appel à la prudence, nous pouvons nous permettre, à ce stade, de féliciter l'ensemble du peuple pour son adhésion aux mesures de prévention mises en œuvre contre la pandémie de covid-19.

C'est l'occasion aussi de congratuler le

corps médical pour les sacrifices consentis, les risques encourus et le dévouement manifesté.

Enfin, que certains pays amis trouvent ici l'expression de notre gratitude et de nos remerciements pour leur accompagnement dans l'effort déployé à l'effet de préserver l'état de santé de nos populations.

Par ailleurs, pour permettre aux entreprises durement affectées d'amorcer la reprise effective de leurs activités, nous prolongeons certaines mesures d'équilibre prises naguère.

Il s'agit, notamment :

- de la baisse de l'impôt sur les sociétés, de 30 à 28%;

- de la baisse de l'impôt global forfaitaire, de 10 à 5%.

De même, il nous souviendra qu'afin d'appuyer plus efficacement les entreprises, un fonds de soutien d'un montant de 6 milliards de francs CFA a été mis en place et le règlement de la dette intérieure suit son cours.

Pour sa part, alors que nous faisons face à ce grave défi mondial, l'offre de santé a connu la mise en service de deux hôpitaux généraux, l'un à Djiri, à Brazzaville et l'autre à Ngoyo, à Pointe-Noire.

Il sied également de relever le retour et la disponibilité d'un effectif important de médecins formés dans les universités étrangères et nationales.

- **Monsieur le président du Congrès;**
- **Mes chers compatriotes;**

Après avoir surmonté la tragique menace de la pandémie de covid-19, le répit escompté n'aura été que de courte durée. L'humanité se trouve à nouveau en face d'une grave crise alimentaire, consécutive au conflit russo-ukrainien.

Comme dans le cas du coronavirus, nous avons dû réagir promptement en adoptant un plan de résilience visant à endiguer l'envolée des prix des denrées alimentaires.

Devant cette situation susceptible de mettre à rude épreuve le pouvoir d'achat des populations, nous avons institué une série de mesures d'accompagnement destinées à contenir les effets nocifs en perspective.

Il s'agit, d'une part, du subventionnement du pain, en lien avec le surenchérissement brutal du blé et, d'autre part, de l'exonération des droits et taxes sur plusieurs denrées alimentaires essentielles.

Hormis ces mesures d'urgence, notre plan de résilience s'emploie :

- à promouvoir une véritable politique de substitution aux importations;

- à faciliter le transport des produits de base des bassins de production aux centres de consommation;

- à stabiliser les prix des produits alimentaires et agricoles essentiels;

- à appuyer les acteurs locaux dans le secteur agricole;

- à veiller à l'application stricte des mesures administratives, fiscales et parafiscales.

Au regard des divers chocs qui secouent actuellement l'économie mondiale et génèrent la hausse des prix de la plupart des denrées alimentaires, la relance de la production agricole nationale reste la réponse structurelle la plus adéquate.

Dans cet ordre, il nous faut impérativement lever les obstacles qui gangrènent le secteur agricole, à savoir :

- la faible mécanisation de l'agriculture;

- la dépendance à l'irrigation naturelle ;
- l'image dévalorisante liée à la pénibilité des travaux agricoles ;
- la faible disponibilité de certains ingrédients nécessaires à la production de l'aliment de bétail.

Conformément à nos engagements déclinés durant la dernière campagne électorale, pour le scrutin présidentiel des 17 et 21 mars 2021, l'agriculture au sens large est véritablement recentrée au cœur de notre marche vers le développement.

Je ne rappellerai jamais assez qu' « Un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme, n'est pas un Peuple libre »

Ainsi, nous réaffirmons la nécessité de renforcer notre résilience devant les chocs survenant sur les marchés agricoles et de réduire nos importations alimentaires.

Plusieurs initiatives entamées en 2021 et prolongées en 2022 méritent d'être poursuivies. Une attention particulière devrait être accordée à la Stratégie de développement des Zones agricoles protégées, des fermes aquacoles et des unités de fabrication de l'aliment de bétail pour soutenir les efforts de nos éleveurs.

Le projet manioc-banane plantain devrait être pris en compte dans le cadre des Zones agricoles protégées. De même, l'appui aux producteurs du secteur Café-Cacao devra s'amplifier à travers le Projet de développement de l'agriculture commerciale.

Bref, toutes ces initiatives et tous ces résultats restent vulnérables car dépendants des pluies, de l'irrigation naturelle. Or, notre agriculture ne peut plus se contenter des seules eaux de pluies même si notre pluviométrie demeure supérieure à la moyenne africaine. Le changement climatique affecte déjà notre agriculture dans la mesure où, dans certaines parties du Congo, les pluies arrivent avec retard et se terminent de plus en plus tôt.

Ce phénomène, qui affecte les performances agricoles dans la partie Sud du pays, y compris en zone de forêt, confère une grande importance à la problématique de l'irrigation qui devra être sérieusement abordée par le gouvernement, tant sur le plan technique que financier.

La situation du secteur agricole amène à se référer à la question de la gouvernance foncière, en lien avec les réformes agraires ainsi que celle de la disponibilité et de l'accessibilité des superficies arables.

A ce propos, je demande au gouvernement d'accélérer le processus de reconnaissance des terres coutumières, en vue de constituer les réserves foncières de l'Etat dédiées, entre autres, aux activités créatrices de richesse et à la dotation de notre pays en infrastructures.

Par ailleurs, l'équipe gouvernementale a été instruite d'accélérer les études et la mise en œuvre du projet de production des engrais, en tirant avantage des ressources importantes de gaz, de phosphates et de potasse dont dispose notre pays.

En clair, j'exhorte le gouvernement et tout notre peuple, à valoriser et à rendre disponibles tous les ferments indispensables à notre alimentation.

Dans cet élan, d'importants projets routiers rattachés au plan de résilience devront être engagés dans tous les départements pour faciliter le transport des produits et l'approvisionnement des centres de consommation.

• **Monsieur le président du Congrès ;**
• **Mes chers compatriotes ;**



Au cours de cette année qui s'achève, des avancées ont été réalisées dans différents domaines, à l'image :

- de l'achèvement des travaux de pavage de voiries de 4 quartiers cibles à Brazzaville et à Pointe-Noire ;

- de l'achèvement de cinq centres pilotes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso et Oy, en vue de la migration progressive de la télévision nationale de l'analogique vers le numérique terrestre ;

- de l'achèvement des travaux de construction des casernes militaires qui devront accueillir, sous peu, les agents des forces armées congolaises.

Malgré le resserrement des ressources, d'autres projets d'infrastructures ont bénéficié d'une attention particulière et sont en cours de réalisation.

Il s'agit, notamment :

- de l'aménagement et du bitumage de la route d'intégration régionale Dolisie

- Ndende, spécifiquement les travaux de bitumage jusqu'à Kibangou, assorti du pont de 355 mètres sur le Niari, deuxième du pays par sa longueur après celui du Kouilou ;

- de la réhabilitation, de l'élargissement et du renforcement de la route nationale n° 2 sur les sections Djiri-Ingah, Etsouali-Ngo et Ngo-Gamboma, ainsi que le rehaussement du remblai d'accès au pont sur la Léfini ;

- de la réhabilitation de la route nationale no 5 sur la section Siafoumou Lemba-Loango ;

- de l'aménagement et du bitumage de la route Boundji-Ewo, avec la reprise des travaux sur la section restante Boundji-Tsongo ;

- de l'aménagement de l'avenue Bitelika-Ndombi dite route de l'aéroport de Pointe-Noire ;

- de la poursuite du pavage des voiries dans les arrondissements de Brazzaville ;

- des travaux du Centre des affaires de Brazzaville aux deux tours jumelles à Mpila dont l'achèvement et la mise en service sont projetés pour mi-2023 ;

- de la construction du marché moderne de l'arrondissement 1 Lumumba à Pointe-Noire ;

- de la construction de la ligne 110 kilovolts Boundji-Ewo et du poste 110/130/120 kilovolts, y compris l'acquisition des équipements électriques du circuit primaire du poste d'Ewo ;

- de la construction de la ligne haute tension 225 kilovolts pour l'alimentation électrique de la zone industrielle de Maloukou ;

- de la poursuite des travaux de la centrale thermique d'Impfondo, d'une capacité de deux fois 1700 kilowatts et du réseau de distribution moyenne tension, avec installation de cinq postes de distribution ;

- de l'extension en zone périphérique et du renforcement du service d'eau potable de Brazzaville, avec la rénovation des infrastructures d'eau et d'assainissement du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville.

Dans le même temps, seront lancés les travaux de construction du pont sur la Sangha, maillon important du corridor 13 nous conduisant à la frontière de la République centrafricaine, sans oublier de traiter le tronçon Enyellé-Dongou-Impfondo.

A l'évidence, l'énumération ci-haut met suffisamment en exergue le rôle catalyseur des infrastructures comme seul itinéraire menant à un réel développement.

Mais, leur coût dépasse largement les capacités de nos ressources propres, ce qui nous oblige aujourd'hui de recourir au partenariat public-privé.

Cette option participe de la volonté affirmée d'engager le processus de diversification des pôles de notre développement, afin d'éviter à l'économie nationale d'être prise en otage par une seule ressource, en l'occurrence le pétrole.

Ainsi, sur la base des projets bien étudiés, bien mûris, bien sélectionnés, prévus dans le cadre du Plan national de développement 2022-2026, j'exhorte le gouvernement à mobiliser des partenariats public-privé fiables et des financements adéquats, en vue de la poursuite de notre marche vers le développement.

D'ailleurs, pour améliorer le climat des affaires et permettre aux partenaires privés de sécuriser et rentabiliser leurs investissements dans notre pays, un projet de texte sur le partenariat public-privé est en circulation.

Modèle expérimental de ce partenariat public-privé, le développement des zones économiques spéciales procède de la nécessité de doter le Congo, de manière cohérente, de projets structurants qui constituent l'ossature du Plan national de développement 2022-2026.

Le démarrage imminent des travaux de développement des zones économiques spéciales de Pointe-Noire, d'Oyo-Ollombo et Ouesso projetée, avec raison, des performances encourageantes dans l'agroforesterie, l'agriculture avec la culture du café, du cacao et du palmier à huile, les industries pétrolières et chimiques, la transformation du bois et des minerais.

A propos des industries minières, notre pays place beaucoup d'espoir dans le projet Mbalam-Nabeba, dédié à l'exploitation d'un important gisement de fer,

à cheval entre le Congo et le Cameroun. Il comprendra une ligne de chemin de fer de 540 kilomètres dont 70 kilomètres se situent dans la partie congolaise.

J'enjoins le gouvernement d'assurer le suivi rigoureux de ce projet structurant et intégrateur et de consolider la mobilisation et l'accompagnement de nos partenaires techniques et financiers.

La mobilisation de l'investissement privé participe d'un ensemble de préalables liés à l'attractivité du climat des affaires ainsi qu'à la crédibilité et l'image de marque de notre pays.

Dans cette optique, Nous appelons, une fois de plus, au ressaisissement de nos cadres, pour s'abstenir de toute attitude rétrograde, de nature à décourager nos investisseurs, en subordonnant l'accomplissement d'un acte ou d'un service administratif au paiement d'une commission.

J'exhorte également notre justice à un réel réajustement des comportements, des attitudes et des pratiques des personnels en charge de dire le droit au nom du Peuple congolais.

L'intensification de la lutte contre la corruption, la fraude et la concussion, à travers la consolidation de la bonne gouvernance au sein de l'appareil étatique en général et judiciaire en particulier, reste l'un des leviers majeurs de notre action pour rassurer nos partenaires.

La tenue de la prochaine session du Conseil supérieur de la magistrature offrira l'occasion de mettre un coup d'arrêt à ces pratiques qui risquent de ruiner des pans entiers de l'économie nationale.

Il reviendra au gouvernement de poursuivre cette œuvre de redressement des mentalités par des conseils de discipline et des sanctions exemplaires à l'endroit des fonctionnaires indécents.

• **Monsieur le président du Congrès ;**
• **Mes chers compatriotes ;**

A l'occasion de ma prestation de serment, le 16 avril 2021, j'avais mis un point d'honneur sur « la gouvernance sociale et solidaire » avec toutes ses composantes dont l'essentiel repose sur l'eau et l'électricité pour tous, la couverture maladie universelle, la santé et l'éducation.

Ce sont là quelques-uns des engagements que j'ai pris pour le bonheur de nos populations dont l'impatience justifiée demeure palpable.

La création de l'université de Pointe-Noire et l'ouverture prochaine de l'université catholique de Pointe-Noire permettront de conforter le maillage du territoire national en infrastructures d'enseignement supérieur et de rééquilibrer la cartographie universitaire de notre pays.

Il en est ainsi de l'inauguration de l'Ecole nationale de la formation initiale et continue des enseignants de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, et de tous les autres établissements scolaires ouverts cette année à travers le pays.

De même, l'ouverture solennelle, au mois d'octobre dernier, des résidences du campus de l'université de Kintélé concourt à l'offre constante des conditions d'études adéquates, susceptibles de doper les performances académiques des jeunes bénéficiaires des enseignements de qualité dispensés dans cet alma mater à vocation panafricaine, tourné vers les technologies innovantes.

La modernisation des autres cités de l'Université Marien-Ngouabi est envisagée dès

l'année prochaine, notamment à l'Ecole nationale supérieure, à Bayardelle, à Tchelimba et à l'Enam.

Par ailleurs, dans notre détermination de doter le pays des leviers nécessaires de son bien-être, il sied également d'accélérer la mise en place de la Caisse d'assurance maladie universelle, pour répondre efficacement aux attentes légitimes des populations en matière d'offre et de qualité de soins ainsi que de prise en charge des services assurés.

Aussi, le lancement attendu du régime d'assurance maladie universelle devra-t-il constituer l'épine dorsale de l'agenda 2023 de la sécurité sociale dans notre pays, tout en accentuant l'attention due aux autres prestations en vigueur.

Sur ce plan, le relèvement de l'âge limite de départ à la retraite au profit des agents civils de l'Etat intègre les nouvelles normes de gestion du service public.

Dans ce domaine, la campagne de recrutement, au titre des années 2020 et 2021, a permis d'intégrer, dans les rangs de la fonction publique, 8 415 jeunes en quête d'emploi. Ces derniers seront rejoints, au titre de l'année 2022, par 3 940 autres jeunes. Cet effort de l'Etat sera maintenu, voire renforcé, durant la période 2022 - 2026.

De façon générale et malgré les turbulences de l'économie mondiale, les efforts déployés par le gouvernement pour garantir le paiement régulier des salaires et des pensions de retraite devraient être maintenus, voire redoublés, en intégrant, désormais, les bourses des étudiants actifs pendant que se poursuit la réflexion en cours sur les arriérés de bourses des étudiants et de pensions de retraite.

J'exhorte solennellement en outre le gouvernement :

- à œuvrer pour des réponses judicieuses à la demande sociale et aux besoins vitaux de nos populations ;
- à poursuivre les efforts de modernisation des systèmes éducatif et sanitaire ;
- à intensifier, au-travers des filets sociaux, le soutien nécessaire aux compatriotes les plus démunis ;
- à engager des solutions appropriées pour éradiquer la délinquance juvénile, l'insécurité péri-urbaine et les violences liées au genre qui prennent des proportions inquiétantes.

A ce sujet, des sites de rééducation, de réinsertion et de formation aux métiers et au civisme ont été identifiés par le gouvernement à Bokania et à Aubeville.

J'enjoins au gouvernement à les rendre très vite opérationnels et à relancer le programme DDR pour une prise en main effective de notre jeunesse en quête de repères et en proie à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

De même, J'ose espérer que la loi no 19 - 2022 du 4 mai 2022 contribuera à donner un nouvel élan à la lutte contre les violences faites aux femmes au Congo.

Parce qu'il s'agit d'une avancée importante, nous devons, dans les meilleurs délais, rendre disponibles les textes d'application de cette loi et veiller à leur stricte mise en œuvre au profit de la femme.

Pour tenir compte des enjeux socio-économiques, de leur autonomisation, il sied d'accélérer l'inclusion financière des femmes, par une plus grande accessibilité aux facilités bancaires et un accompagnement adéquat, en termes de formation et

de management de leurs activités génératrices de revenus dans le secteur informel. C'est ici le lieu de saluer à nouveau la mémoire de la vénérable Joséphine Mountou Bayonne, qui a tiré sa révérence, après avoir longtemps œuvré au profit de la promotion et de l'intégration de la femme au Congo.

C'est aussi le lieu, sur un chapitre plus ou moins heureux, de saluer la détermination de notre vaillante équipe nationale de handball féminin qui a donné un peu de sourire et d'espoir aux fanatiques de sport, en se hissant à la

3ème place du championnat africain, se qualifiant ainsi à la coupe du monde de handball de 2023.

• Monsieur le président du congrès ;

• Mes chers compatriotes ;

Au regard de ce qui précède, nous faisons œuvre utile pour une transition intergénérationnelle qui ne falsifie ni les faits, ni les circonstances.

Au regard de la résilience exemplaire de notre Peuple et face aux défis de la gouvernance, la responsabilité des cadres est lourde en ce qui concerne la lutte contre les antivaleurs, tels l'incivisme, la fraude, la corruption, la concussion, le trafic d'influence.

Le dévouement de notre élite ne doit être ni saisonnier, ni circonstanciel. J'appelle les parlementaires à assurer avec rigueur le contrôle de l'action menée par l'exécutif, les instruments y afférents étant à leur portée.

En cela, la présence de plus en plus nombreuse des jeunes et des femmes au sein de l'Assemblée nationale et des Conseils locaux, à l'issue des élections législatives et locales de juillet 2022, constitue le gage de vitalité de nos institutions dédiées à l'exercice de la démocratie participative.

C'est, sans conteste, le terreau d'une transition intergénérationnelle prometteuse, d'une évolution positive vers l'objectif « Parité » et, aussi, d'échanges constructifs lors des sessions parlementaires, en lien avec nos objectifs de développement.

J'adresse mes chaleureuses félicitations aux heureux élus, en particulier aux membres des Bureaux de l'Assemblée nationale et des Conseils départementaux et municipaux.

L'occasion est indiquée pour renouveler également mon appel aux Conseils locaux afin que soit donné un contenu concret à la décentralisation par, entre autres, leur engagement sans faille pour une gestion orthodoxe des services décentralisés, en vue d'un essor cohérent de nos différentes collectivités.

Le gouvernement devra faire preuve de diligence en vue de la mise en œuvre effective de la décentralisation, en garantissant sans délais la rétrocession des centimes additionnels et autres recettes dévolues aux collectivités locales et en mettant à disposition les ressources prévues, concomitamment au transfert des compétences.

L'attention du gouvernement est également appelée sur le fonctionnement des Conseils consultatifs nationaux dont les mandats, pour certains, sont arrivés à terme.

Il s'agira de les restructurer dans la responsabilité et l'exigence stricte de leur efficacité.

Le processus en cours de renouvellement des organes d'expression de la démocratie se poursuivra avec les élections sénatoriales l'année prochaine.

Je souhaite, d'ores et déjà, bonne chance aux vénérables sénateurs qui mettront leur mandat en jeu et espèrent les voir poursuivre leur mission.

• Monsieur le président du Congrès ;

• Mes chers compatriotes ;

Si l'environnement national reste marqué par la sérénité et l'optimisme, le contexte international, par contre, est dominé par plusieurs conflits, la crise entre la Russie et l'Ukraine suscitant une grande mobilisation de la communauté internationale.

A ce sujet, la voix de la République du Congo, qui est portée par l'Union africaine, soutient l'attitude de neutralité et l'impérieuse nécessité d'un dialogue continu.

Dans le concert des Nations et à travers le monde, la diplomatie congolaise s'est attelée, cette année, à consolider les relations d'amitié avec les Etats et les organisations internationales.

Il s'agit notamment :

- de la tenue en janvier 2022, à Brazzaville, de la 20e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, au terme de la première année de l'entrée en vigueur du traité révisé de cette communauté régionale.

Ayant assuré ce mandat inaugural, le Congo a ouvert la voie de la nouvelle dynamique impulsée par les dirigeants de notre région ; du renouvellement de la confiance à l'endroit du Congo avec notre reconduction à la tête du Comité de haut niveau pour la Libye, par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, réunis les 5 et 6 février 2022, à Addis-Abeba, en Ethiopie. Notre pays continue d'œuvrer à l'application de la feuille de route édictée par l'Union africaine, avec l'organisation à Tripoli de la réunion préparatoire à la Conférence de réconciliation inter-libyenne ;

- de la participation du Congo au 6ème Sommet Union européenne-Union africaine, les 17 et 18 février 2022 à Bruxelles, en Belgique.

Ce Sommet a constitué un cadre de réflexion commune sur les moyens à mettre en œuvre, en vue de redynamiser le partenariat entre l'Union européenne et l'Union africaine, sur fond des effets néfastes de la pandémie de covid-19.

- de la participation, en mai 2022 à Malabo en Guinée équatoriale, au Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de régime.

A cette occasion, nous avons réaffirmé la position de la République du Congo relative à une Afrique débarrassée, à tout jamais, des fléaux de toute sorte qui n'ont que trop retardé son plein essor.

- de l'accompagnement de la transition politique au Tchad et la mise en œuvre des conclusions du Dialogue de réconciliation souveraine. Le Congo est demeuré aux côtés de ce pays frère, dans des moments extrêmement difficiles. Cet engagement doit être tenu dans toute la mesure de nos moyens ;

- de la mobilisation et de la vigilance face à la situation politique et sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo. Notre diplomatie est demeurée mobilisée en vue de la mise en œuvre effective de la feuille de route de Luanda relative à la cessation des hostilités par le groupe

M23 et son retrait des positions actuellement occupées.

Le Congo tient à cette exigence prescrite par le mini-sommet de Nairobi et réaffirmée par le récent Sommet de Luanda du 23 novembre 2022.

La participation de notre pays à la 27e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, du 6 au 18 novembre dernier en Egypte, a constitué une opportunité de choix qui nous a permis de lancer un Appel solennel en faveur de l'instauration, par la communauté internationale, de la Décennie Mondiale de l'Afforestation.

Il sied à présent de donner un contenu concret à cette démarche au service de la protection de l'environnement et de la préservation de l'humanité face aux effets néfastes des dérèglements climatiques.

Il s'agit de mobiliser l'Afrique derrière cette noble initiative, à travers son appropriation et son endossement par l'Union africaine pour que cet Appel prenne corps.

• Monsieur le président du Congrès ;

• Mes chers compatriotes ;

Alors que se desserre l'étau de la crise économique et financière survenue dans notre pays, à partir de 2014 et synthétisée encore récemment par un taux de croissance de -6,2% en 2020 et -1,5% en 2021, le Congo retrouve, après plusieurs années de dur labeur et de sacrifices, la voie du retour aux équilibres macro-économiques.

Après deux années consécutives de récession, due essentiellement à la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 et aux effets néfastes de la forte baisse des cours des matières premières, notamment du pétrole, l'économie nationale se redresse progressivement, ce qui se traduit par un taux de croissance de 2,6% en 2022.

Les activités et les réformes à impact durable sur la vie économique, financière et sociale à venir de notre pays augurent de perspectives encourageantes avec, notamment :

- la révision de la Charte des investissements ;
- l'accélération du processus de simplification de la fiscalité ;
- la poursuite du paiement de la dette sociale.

La consolidation des finances publiques se poursuit et la croissance devrait se raffermir davantage.

Notre détermination a porté ses fruits. L'espoir est toujours permis. Le premier mérite de ce résultat exaltant, acquis au prix d'un effort persévérant, revient au Peuple, le souverain primaire dont vous êtes les représentants.

Je ne le dirai jamais assez : la paix constituera toujours la clé de voute de notre édifice commun le plus précieux, le Congo, sur une superficie de 342 000 kilomètres carrés, peuplé de 5 000 000 d'habitants. Plus de la moitié de la population est jeune, un atout de choix en terme de ressources humaines.

Le progrès doit être cumulatif et ne pas porter les germes de la construction destruction-reconstruction, d'où l'impérieuse nécessité de préserver la paix.

C'est à ce prix que notre marche vers le développement aboutira à des résultats pertinents.

• Vive la République !

• Vive le Congo !

Je vous remercie.

SÉCURITÉ MARITIME

Le Congo invité à ratifier la loi sur la piraterie

Au terme d'un procès fictif organisé le 25 novembre à Brazzaville, le tribunal, dans son délibéré, a donné l'opportunité aux experts du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Aemec) d'évaluer l'état des procédures judiciaires du Congo et le niveau d'adaptation du corpus juridique à atteindre au regard de la réglementation internationale.

« Effectivement, les infractions relevées lors du procès illustrent parfaitement les menaces sécuritaires dans nos espaces maritimes et les menaces qu'il faut tracer, selon l'ordre ci-après. En premier lieu, nous avons la pêche INN, c'est-à-dire illégale, non déclarée et non réglementée », a expliqué, à l'issue de la simulation du procès fictif sur la piraterie et les autres crimes maritimes, le chef de division de l'Aemec, le capitaine de frégate Joël Lionel Ngakosso. Il a souligné en deuxième lieu qu'il y a le brigandage en mer qui est un fait courant et le vol à main armée, puis en troisième lieu, le trafic illicite. « Mais, à 90%, il faut retenir que la marine nationale, en tant que bras armé du gouvernement en mer et en eaux continentales, travaille étroitement aux côtés des autres administrations de l'Etat pour pérenniser la sécurité et la sûreté en mer et dans



La photo de famille DR

les eaux continentales », a-t-il ajouté.

L'Aemec est un maillon important, selon Joël Lionel Ngakosso. Il incarne une parfaite opportunité pour les administrations de l'Etat afin de se concerter, de s'échanger, de parler et de par-

tager l'information sur tout pour atteindre en fait les objectifs communs, notamment la sûreté et la sécurité de l'espace maritime viable.

Il convient de rappeler que le procès fictif qui s'est tenu le 25 octobre à l'issue de la journée

VIP « Aemec 2022 » à Brazzaville a été précédé d'une double formation théorique et opérationnelle sur la collecte des preuves, en termes d'infraction à Pointe-Noire, dans le cadre du Programme d'appui à la stratégie de sûreté et de sécurité maritime en

Afrique centrale.

Précisons qu'à l'ouverture des travaux, le chef d'état-major de la marine nationale, le contre-amiral René Nganongo, avait déclaré que le programme d'action du gouvernement étant organisé en douze batailles, ce secteur pourra en faire gagner certaines, tout en ayant un effet de levier sur d'autres. Il s'agit, notamment, de la bataille de l'économie, de celle de la paix, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable.

Notons que cette session s'est achevée en présence du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo; du chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Blanchard Okoï, coordinateur du Groupe d'anticipation stratégique; du commandement de la force publique ainsi que du coordonnateur de programme de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

Guillaume Ondze

DÉVELOPPEMENT

De nombreux défis attendent le ministère des Finances

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye a décliné, le 26 novembre à Brazzaville, les différents défis à relever ainsi que des orientations stratégiques en vue du bon fonctionnement de son département.

Le ministre Jean-Baptiste Ondaye a décliné les défis de son département au cours d'une communication faite à l'endroit des cadres sous tutelle. Il s'agit de la mobilisation des ressources, en vue de la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026 ainsi que du fonctionnement optimal de l'Etat; de l'accélération de la diversification de l'économie nationale; du désendettement et de la viabilisation de la dette de l'Etat; l'exécution du programme conclu avec les institutions financières internationales au titre de la facilité élargie de crédit 2022-2024; l'exécution du plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023 et enfin, le défi de la rationalisation de la gouvernance économique et financière.

« Ce sont là des défis qui exigent de chacun de vous, de nous, un sens élevé du devoir, une détermination et un professionnalisme à toute épreuve. Les acteurs de la transformation économique que nous sommes avons le devoir de vaincre l'immobilisme et d'agir dans le sens de l'intérêt général... Nos actions doivent converger vers l'atteinte de l'objectif principal de la politique économique, celui de favoriser la création de richesses et d'organiser équitablement leur répartition », a indiqué le ministre de s Finances.

Pour ce faire, il a donné cinq orientations précises pour relever les défis auxquels fait face son ministère: la nécessité de disposer d'une feuille de route relative aux activités à court, moyen et long terme; l'obligation de performances et de résultats; la lutte contre le anti-valeurs, en d'autres termes la lutte contre les mauvaises pratiques; les déviations de toute

nature, la promotion de l'esprit d'équipe ainsi que l'évaluation périodique des activités programmées.

En ce qui concerne la cinquième orientation sur l'évaluation périodique des activités, le ministre a fait savoir qu'elle sera trimestrielle et qu'un tableau de bord du suivi-évaluation des activités ou des réformes sera mis à la disposition de chaque cadre pour une autoévaluation permanente.

S'agissant l'orientation sur l'obligation de performances, elle conduira à l'établissement des contrats de performance qui permettront aux animateurs des structures techniques de fournir des prestations de qualité. « Aujourd'hui, il est donc question de fixer le cap de notre action commune afin que chacun, dans l'exercice de ses fonctions, s'engage à donner pleinement satisfaction... Il vous revient de ne pas ralentir l'intensité des réformes structurelles en cours. C'est aux cadres que vous êtes d'agir quotidiennement, en vue de rendre possible la stabilisation macroéconomique à travers vos propositions de solutions », a lancé le ministre Jean Baptiste Ondaye. Il a, par la même occasion, exhorté les cadres à agir dans le sens de la bonne dépense publique.

Pour rappel, le Congo est frappé de plein fouet depuis 2014 par une crise économique sans précédent, mais si la situation macro-économique s'améliore peu à peu, après de gros efforts consentis par le gouvernement dans les réformes. Pour atteindre cet objectif à court et moyen termes, Jean-Baptiste Ondaye entend œuvrer pour capitaliser sur les acquis d'aujourd'hui.

Gloria Imelda Lossele

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Congo Télécom à Ouesso

Conduite par le directeur général Yves Castanou, une délégation de Congo Télécom a séjourné du 21 au 26 novembre à Ouesso, dans le département de la Sangha.



Yves Castanou avec l'équipe technique de Congo Télécom à l'agence départementale de Ouesso/Adiac

La mission visait à poursuivre le déploiement de la fibre optique dans différents quartiers de la ville de Ouesso ainsi qu'à préparer l'aménagement de la prochaine agence commerciale de Congo Télécom. Dès son arrivée, Yves Castanou a débuté son séjour de travail par la présentation des civilités aux autorités du département de la Sangha. Il a notamment échangé avec Gilbert Mouanda-Mouanda, préfet de la Sangha, ainsi qu'avec le vice-maire de Ouesso, Benoît Alangamoye. Une occasion pour lui de présenter la vision stratégique de Congo Télécom et son projet d'expansion de la fibre optique dans la ville de Ouesso en particulier mais aussi dans le reste du pays de façon générale. « Fournir une connexion très haut débit aux habitants de Ouesso à un coût abordable, tout en garantissant une expérience client de qualité, est un challenge ambitieux qui s'inscrit parfaitement dans la mission de Congo Télécom », a déclaré Yves Castanou. Cette mission de travail a été aussi pour les équipes de Congo Télécom l'occasion de ren-

forcer leur présence dans la deuxième région économique du Congo et de contribuer ainsi à son désenclavement numérique. Aussi, la délégation conduite par Yves Castanou a rencontré quelques acteurs économiques de la Sangha afin de saisir les opportunités de développement disponibles dans cette partie du pays.

Le gouvernement congolais entend faire du numérique un levier majeur pour la création de l'emploi, la compétitivité des entreprises, l'attractivité du Congo en matière d'investissement direct et la diversification de l'économie. Fleuron national des télécommunications, Congo Télécom s'engage, à travers la mise en œuvre de son plan stratégique "Transform", à accompagner cette volonté du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, d'arrimer le Congo à l'économie numérique et stimuler la croissance économique à travers le déploiement des infrastructures de fibre optique dans le pays. Dans les trois prochains mois, Ouesso devrait pouvoir vivre une nouvelle expérience numérique.

Quentin Loubou

YANGO CONTRIBUE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AVEC LE LANCEMENT D'UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE.

Yango, un service international de VTC, lance aujourd'hui en République du Congo, une nouvelle technologie de sécurité dans son application, avec une possibilité de surveillance de la conduite du Chauffeur grâce au nouvel algorithme intégré à l'application.

Yango regroupe les commentaires des utilisateurs sur les trajets en temps réel de façon progressive. Les utilisateurs doivent informer régulièrement sur la conduite dangereuse d'un chauffeur, car cela est considéré comme une violation des règles et principes de Yango et à cet effet, le conducteur reçoit une notification d'avertissement dans son application de conducteur à ce sujet. Si la conduite de ce dernier ne change pas après plusieurs notifications, l'algorithme réduit l'accès du conducteur à l'application Yango.

Ainsi, la nouvelle technologie utilisée par Yango, aide à avertir les services d'assistance des manœuvres dangereuses des chauffeurs qui travaillent en collaboration avec eux.

« Nous investissons constamment dans nos propres technologies de sécurité pour contribuer à la sécurité des villes. Aujourd'hui, nous sommes heureux de déployer cette fonctionnalité en République du Congo. Nous nous engageons à apporter davantage de sécurité à travers nos technologies. Ses nouvelles technologies ont déjà prouvé leur efficacité dans d'autres pays ».

L'application Yango dispose déjà d'un certain nombre de fonctions qui augmentent le niveau de sécurité de tous les passagers. Par exemple, l'onglet sécurité de l'application permet aux utilisateurs de partager leur itinéraire avec des contacts de confiance afin qu'ils suivent l'itinéraire, signaler les effets personnels laissés dans un véhicule, contacter le service client si le conducteur a enfreint les règles de circulation, etc... De plus, avec chaque commande, les utilisateurs peuvent voir le numéro

de plaque d'immatriculation et le nom d'un conducteur partenaire qui à valider la prise en charge.

À propos de Yango

Yango est un service international en ligne pour commander des taxis. Il opère déjà dans plus de 20 pays d'Europe, d'Asie centrale, d'Afrique et du Moyen-Orient. Contrairement à d'autres services de covoiturage, l'application Yango utilise sa propre cartographie, son routage et sa navigation, ainsi qu'une distribution intelligente des commandes.



Il ne vous reste plus qu'à choisir votre véhicule neuf

S-PRESSO

136 000 F CFA*
mois

RUSH

293 000 F CFA*
mois

COROLLA CROSS

381 000 F CFA*
mois

LANDTREK

376 000 F CFA*
mois



Garantie constructeur incluse

Nous avons pensé aux meilleures offres de financement.

*Offre valable du 21 novembre au 21 décembre 2022, sur tous les véhicules de la gamme TOYOTA, SUZUKI et PEUGEOT.

*Possibilité de financement avec notre partenaire LCB Bank, sous réserve d'acceptation des dossiers. Voir conditions auprès de CFAO Motors ou de la LCB Bank.

*Mensualités affichées "à partir de", valables pour livraison sur Pointe-Noire.



et



Plus d'informations ☎ 06 496 96 96

HÔPITAL GÉNÉRAL ELBO

La Fondation SNPC améliore les capacités d'hémodialyse

La Fondation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a mis à la disposition de l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba des kits d'hémodialyse pouvant couvrir la prise en charge des malades pendant une année.

Le don de la Fondation SNPC est constitué de 3500 kits d'intrants d'hémodialyse, soit trente-cinq tonnes pour couvrir une année de traitement pour les patients qui souffrent des maladies des reins : insuffisance rénale aiguë ou chronique, syndrome néphrotique, protéinurie... « Notre responsabilité sociale nous oblige de contribuer à l'amélioration du système de santé du pays, en aidant les hôpitaux à améliorer l'offre de soins pour le bien-être de la population », a déclaré le secrétaire général de la Fondation SNPC, Marie-Joseph Letembet, après la remise des kits, le 26 novembre à Oyo, dans le département de la Cuvette, où est implantée la structure hospitalière bénéficiaire du don.

Selon le directeur général par intérim de l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, William Gildas Ngoma, ce don est tombé à point nommé pour soulager la file active des hémodialisés. « La prise en charge des malades souffrant de l'insuffisance rénale est coûteuse et la rupture des consommables diminue le risque de survie. A travers ce don de la Fondation SNPC, nous allons apporter un



Remise des kits d'hémodialyse/Adiac

soulagement à la fois moral, social et financier aux malades », a-t-il déclaré en remerciant la délégation de ladite fondation mise

en mission par le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga.

En dehors des kits d'hémodialyse

apportés à cet hôpital, il y a eu par la même occasion la remise officielle des forages construits par cette fondation avec des

débits de 18m³ par heure pour le premier et 12m³ pour le deuxième. Le troisième a juste été réhabilité. Selon les explications de Marie-Joseph Letembet, le deuxième forage sert exclusivement à l'unité d'hémodialyse qui a, par ailleurs, bénéficié des équipements visant à améliorer le confort des malades qui viennent du Congo et d'ailleurs.

Le président du Conseil municipal, maire d'Oyo, Gaston Yoka, qui a réceptionné les kits d'hémodialyse, a appelé le personnel de santé d'en faire bon usage au profit des malades. « Ces intrants destinés aux malades ne doivent pas prendre des voies détournées », a-t-il déclaré.

En rappel, dans le cadre de sa responsabilité sociale, la SNPC n'est pas à son premier coup d'essai sur les questions de santé. Le 22 juillet dernier, elle a fait mettre à la disposition de ce centre hospitalier, des médicaments et deux ambulances pour les problèmes de transfert des malades venus d'ailleurs s'arrêtant au niveau des frontières, ainsi que ceux qui devraient être transférés d'Oyo vers le CHU (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville pour compléter l'offre de soins.

Rominique Makaya

« La prise en charge des malades souffrant de l'insuffisance rénale est coûteuse et la rupture des consommables diminue le risque de survie. A travers ce don de la Fondation SNPC, nous allons apporter un soulagement à la fois moral, social et financier aux malades »

PUBLIREPORTAGE

Armel Mamouna, un Congolais à la tête de l'aéroport de Pointe-Noire

Avec la nomination d'un Congolais au poste de directeur de l'aéroport de Pointe-Noire, une première depuis sa mise en concession en 2011, le nombre d'expatriés passe de sept au démarrage des activités d'Aerco à deux actuellement.

Cette politique de valorisation et de promotion des compétences locales traduit la volonté de Egis de dénicher les talents et de les accompagner à la prise de commandes dans les aéroports qui lui sont concédés. Après Abidjan, en Côte d'Ivoire, c'est Pointe-Noire au Congo qui voit un de ses cadres hissé à la tête d'un aéroport international.

Qui est donc Armel Mamouna ?

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie de l'environnement de l'école Polytech Orléans, Armel Mamouna est aussi détenteur de deux masters, un en sécurité des procédés industriels et maîtrise des risques obtenu à l'université de Rouen, puis un autre en chimie, option environnement, obtenu à l'université de Bordeaux. Avant de rejoindre Aerco, Armel Mamouna était responsable HSE de la société Altom PAC Massy (France) pour laquelle il a piloté les différents projets HSE sur tous ses sites et même sur des chantiers à l'étranger. Il a aussi été consultant QHSE auprès de HIQ Consulting (Boulogne Billancourt, France) où il a géré les questions QHSE de grandes entreprises telles que Five DMS, Arcelor Mital, Sulzer Pompe. Il a participé aux différents programmes de sécurité de l'installation nucléaire Cabris CEA Cadarache pour le compte de Drim-Sogeris. Enfin, entre 2009 et 2007, il a rédigé le plan d'urgence interne de la gare de triage de Miramas de la SNCF puis réalisé les études d'impacts environnementaux du site de production moteur de John Deere,



à Saran.

Lorsqu'il rejoint Aerco en décembre 2011 comme directeur Qualité sécurité sûreté environnement, il a la responsabilité de mettre en place un système de management intégré QSSE, conformément aux standards internationaux et d'en assurer la gestion au quotidien.

Il devient plus tard chef de projet certification des aéroports du Congo et parallèlement inspecteur auditeur en sûreté, auditeur international en sécurité aéroportuaire, auditeur qualité ISO 9001, auditeur environnement. Depuis 2021, il pilote également l'implémentation de la politique environnement social et gouvernance d'Aerco.

Fort de ce parcours où les résultats de ses travaux ont suscité l'admiration de ses pairs, c'est tout naturellement que le choix s'est porté sur lui pour succéder à M. Mongi Djouba à la direction de l'aéroport de Pointe-Noire.

Dans ses fonctions antérieures, il a su imprimer au sein de son équipe l'ADN du travail bien fait tout en valorisant le parcours de chacun de ses collaborateurs. Véritable ambassadeur de nos valeurs, il n'hésite pas à faire preuve d'engagement au quotidien afin de faire gagner et faire grandir Aerco.

Le parcours d'Armel Mamouna est celui de plusieurs de nos collaborateurs à qui Egis et Aerco donnent l'opportunité d'écrire l'histoire de nos aéroports afin d'y laisser un impact positif.

ASSURANCE QUALITÉ

Les recteurs et directeurs généraux renforcent leurs capacités

Réunis dans un atelier lancé par le ministre Muhindo Nzangi, les responsables de tous les établissements supérieurs de la République démocratique du Congo (RDC) ont été outillés à l'occasion des travaux organisés les 21 et 22 novembre à Kinshasa, par l'Agence universitaire francophone (AUF) et l'Agence nationale d'assurance qualité (Anaq-ESU), conjointement avec le Réseau africain francophone des agences nationales d'assurance qualité (Rafanaq).

La journée d'ouverture était consacrée à l'expérience de la RDC en assurance qualité appuyée par le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) en personne. Le secrétaire exécutif de l'Anaq-ESU, le Pr Constant Nkiama, en a exposé les réalités, évoquant les hauts et les bas, les résistances rencontrées pour sa mise en œuvre, les stratégies et réformes qui l'ont émaillé. Il a, par ailleurs, fait part de certaines initiatives réussies partant de la création des cellules dédiées à travers les différentes institutions congolaises en 2010 jusqu'à celle de l'Anaq-ESU l'an dernier. Il s'en est suivi le partage d'expérience des cellules internes d'assurance qualité publique et privée de deux institutions universitaires, à savoir de l'Institut supérieur des techniques appliquées et de l'Université catholique du Congo, fait par leurs coordonnateurs. Il s'agit respectivement des Prs Kangu Lundanda et Hyppolite Mambu Kilol. La seconde journée a été meublée par trois exposés notables dont le premier a été rendu par la di-



Les participants à l'atelier de renforcement des capacités des responsables de l'ESU/Adiac

rectrice régionale de l'AUF en charge des pays d'Afrique centrale et Grands Lacs. La Pr Aissatou Sy-Wonyu a entretenu son auditoire du jour sur l'appui multiforme apporté aux institutions universitaires en assurance qualité dans cette zone. Au-delà des actions menées jusqu'ici par l'AUF, elle a parlé des projets développés autour de cette question et fait le point sur les relations entretenues avec chacun des établissements membres, enjeux et défis

de leur partenariat avec son institution. Par-delà, la directrice régionale a appelé ses interlocuteurs à plus de participation quitte à répondre aux offres régulières disponibles destinées à soutenir leur engagement à contribuer à un meilleur rendement de leurs établissements les rendant plus utiles à la société.

La qualité se construit

Les deux contributions suivantes du 22 novembre ont émané de deux experts sénégalais, en l'oc-

currence le Pr Lamine Gueye du Rafanaq et Abdou Lahate Cissé. Respectivement président du Rafanaq) et coordonnateur administratif et technique de l'Anaq-Sup, ils ont chacun partagé les expériences respectives de leurs structures sur l'assurance qualité. Ces entretiens se sont étendus sur les aspects pratiques, évoquant les aspects spécifiques du fonctionnement des deux entités. Partant de leurs parcours, l'auditoire attentif a été instruit sur les bénéfices des

partenariats divers, principalement de l'AUF, contribuant à leurs assises. Défis, réalisations et perspectives ont fini par convaincre les chefs d'établissement congolais sur l'effectivité des pratiques à adopter afin d'asseoir l'assurance qualité. Car, comme l'a souligné dans son mot de clôture le Pr Henri Kalama, directeur général de l'Académie des Beaux-arts et vice-président de la conférence des chefs d'établissement de Kinshasa, « la qualité ne se décrète pas, elle se construit ».

Une vingtaine de recommandations établies à l'issue de l'atelier par les participants, responsables des établissements locaux en présence et celles de quelques provinces prenant part aux assises par visio-conférence ont été soumises à l'AUF qui en fera une large diffusion. Par ailleurs, il est ressorti des travaux, comme l'a souligné le Pr Constant Nkiama, que l'opérationnalisation des cellules d'assurance qualité internes doit être effective l'année académique prochaine.

Nioni Masela

INTERVIEW

Flore Loussakoumounou : « Les pères sont encouragés à cultiver le dialogue et consacrer du temps à leurs enfants »

L'absence d'un père ou de son substitut entraînerait au moins 80% des comportements déviants comme le vol et l'addiction et plus de 70% des cas de prostitution, de précocité sexuelle et de maternité ou parentalité précoce. Ces statistiques ont été révélées lors d'une rencontre avec le Dr Flore Loussakoumounou Diafouka. Entretien.

Les Dépêches du Bassin du Congo (L.D.B.C.) : Madame, peut-on connaître le rôle d'un père dans la vie d'un enfant ?

Flore Loussakoumounou Diafouka (F.L.D.) : Dans la vie d'un enfant, le père joue un rôle capital. En plus de subvenir aux besoins de base (nourrir, vêtir, soigner et scolariser), il doit être un modèle à imiter,



un tuteur et un guide pour son enfant jusqu'à ce que ce dernier soit à même de voler de ses propres ailes. Toutefois, même à l'âge adulte, le père a vocation de rester un conseiller pour son enfant.

L.D.B.C. : Un père est donc irremplaçable ?

F.L.D. : Un père est irremplaçable à plus d'une raison. D'abord, parce que l'on a qu'un seul géniteur dans la vie et la naissance n'a lieu qu'une seule fois. Ensuite, parce que la chaleur affective que l'on attend d'un père ne peut être estimée ni en argent ni en quantité. Enfin, l'instruction que l'on reçoit de son père impacte toute la vie. Les leçons de vie que l'enfant reçoit de ses parents en général et de son père en particulier n'ont rien à avoir avec l'instruction reçue à l'école ou dans les livres. Raison pour laquelle les relations entre un père et son enfant doivent être de qualité.

L.D.B.C. : Dans la pratique, que doit faire un père pour qu'il assume correctement

son rôle ?

F.L.D. : Le père doit assurer à son enfant la jouissance des besoins fondamentaux qui ont été reconnus comme faisant partie des droits humains : la nutrition, la sécurité, le logement, la santé, l'éducation, l'identité ainsi que les loisirs.

L.D.B.C. : Pour les enfants, quels sont les avantages de disposer d'un bon père ?

F.L.D. : Les parents en général et le père en particulier contribuent à la pose des fondements de la personnalité future de l'enfant. Un enfant rendu heureux par son père rendra aussi sa future famille heureuse car on ne peut donner que ce qu'on a ou ce qu'on a reçu de ses ascendants.

L.D.B.C. : Quelles seront les conséquences s'il n'assume pas ses responsabilités ?

F.L.D. : Des statistiques récentes non, mais une étude datant de 2007 imputait à l'absence du père ou de son substitut 80% des comportements déviants (vol, addiction...) et plus de 70% des cas de prostitution, précocité sexuelle et maternité/ parentalité précoce. Quand un père a failli à son devoir, la vie de l'enfant en est fortement influencée négativement. On pourrait observer des difficultés non négligeables comme la carence affective, les retards et/ou échecs scolaires, la faible estime de soi, la frus-

tration, la précocité sexuelle, pour ne citer que cela. Par contre, pour s'en débarrasser, l'enfant devrait développer la résilience.

L.D.B.C. : Quelles actions menez-vous, en qualité de psychologue, pour que les pères congolais assument correctement leurs responsabilités ?

F.L.D. : En tant que psychologue, nous militons pour sensibiliser à l'importance de la préparation non seulement matérielle, mais aussi et surtout psychologique du projet de parentalité. Nous attirons également l'attention sur la nécessité d'être mature avant de devenir père. Car, au regard des enjeux, une maturité psychologique s'impose aux futurs pères. Disons également que dans notre travail quotidien, nous proposons des activités d'aide à la parentalité, des activités de soutien aux parents en prise avec les difficultés relationnelles avec leurs enfants en général et avec les adolescents en particulier.

L.D.B.C. : Un dernier conseil ?

F.L.D. : La santé et le bien être dépendent de la prise en compte de tous les aspects de l'existence d'un enfant. A l'ère du numérique qui a tendance à isoler les individus dans la bulle des réseaux sociaux, les pères sont plus que jamais encouragés à cultiver le dialogue, à passer du temps avec leurs enfants, à prendre du bon côté leurs sollicitations pour ne pas laisser s'étioler, sous leurs yeux, les précieux moments que la vie leur offre en compagnie de leurs enfants.

Propos recueillis par Chris Louzany

COVID-19

La RDC entre dans la sixième vague de la pandémie

Depuis quelques semaines, la République démocratique du Congo (RDC) connaît une augmentation de cas de covid-19, même si la létalité est légère. Pour la ministre de la Santé, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani, le pays est en pleine sixième vague de cette pandémie.

La présence de la sixième vague de la pandémie de la covid 19 se justifie par le fait qu'à l'approche des fêtes de fin d'année, l'on observe une affluence de personnes qui ne respectent pas toujours les gestes barrières. Un tour dans les différents lieux publics de la ville de Kinshasa l'atteste. Pour juguler cette sixième vague, le ministre Jean-Jacques Mbugani a lancé un appel aux médecins pour lever leur mouvement de débrayage en vue d'assurer la prise en charge des malades. Ce qui permettra d'éviter l'explosion des cas de personnes atteintes de la covid-19 dans les hôpitaux. La population, pour sa part, devra respecter les mesures barrières, à savoir le lavage des mains avec du savon ou l'usage du gel hydroalcoolique, le port correct de masque et le respect de la distanciation sociale.

Rappelons que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas, à la date du 25 novembre, a été de 94 364, dont 94 362 cas confirmés et deux cas probables. Au total, il y a eu 83 680 personnes guéries et 1 366 décès. Il est à noter qu'à la même date, 17 nouveaux cas confirmés ont été rapportés dans deux provinces, dont 16 à Kinshasa et un à Lualaba, sur les 660 échantillons testés. Cette pandémie touche toutes les vingt-six provinces du pays et la ville de Kinshasa demeure toujours l'épicentre avec 50 451 cas positifs.

Blandine Lusimana

FRANCE

Les restitutions des œuvres africaines en question

Le 28 novembre 2017, à Ouagadougou, le président français, Emmanuel Macron, prenait un engagement, au nom de la France, de restituer les œuvres pillées à l'Afrique durant la colonisation. Deux experts avaient été nommés l'année suivante pour faire un état des lieux à ce sujet.

« *Le patrimoine africain doit pouvoir être exposé en Afrique et je ne peux pas accepter qu'une large part du patrimoine culturel de plusieurs pays africains soit en France* », avait déclaré Emmanuel Macron, indiquant « *que d'ici cinq ans, les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique* ».

Pour faire un état des lieux, il avait nommé dès 2018 deux experts, une historienne d'art et membre du Collège de France, Bénédicte de Savoy, et l'universitaire sénégalais Felwine Sarr, pour étudier et livrer des recommandations sur la restitution de

ces œuvres. Cinq ans plus tard, les processus de restitution, qui requièrent une base législative, s'avèrent plus complexes et seules quelques œuvres ont pu retrouver leur terre d'origine. Une étude du journal «Le Monde» rapporte qu'au moins 90 000 objets appartenant à l'Afrique sont toujours, à ce jour, détenus par des musées publics français et considérés comme « inaliénables ».

En décembre 2020, une loi relative à la restitution de biens culturels au Bénin et au Sénégal est définitivement adoptée par le Parlement français. Elle permet aux deux pays de récupérer les vingt-six œuvres du trésor d'Abomey, réclamées par le Bé-

nin, et le sabre d'El Hadj Omar Tall ainsi que son fourreau par le Sénégal. La Côte d'Ivoire en fera de même, avec le Djidji Ayokwé, tambour emblématique d'une tribu locale, et Antananarivo avec la couronne de Ranavalona III, dernière reine de Madagascar, mais sans que la loi nécessaire à l'officialisation de cette restitution n'ait été votée, et donc sans aucun cadre légal officiel. Le Mali, le Tchad et l'Éthiopie réclament à leur tour des milliers d'œuvres leur appartenant dont la plupart sont exposées au musée du Quai Branly. Le rapport de Bénédicte de Savoy et Felwine Sarr relève qu'au moins 85 à 90% du patrimoine africain se trouve en dehors du continent. Le mu-

sée du Quai Branly est concerné en premier chef. Sur les 70 000 œuvres qui y sont exposées, les deux tiers ont été acquises entre 1885 et 1960 et relèvent potentiellement d'une spoliation de patrimoine.

Au-delà des œuvres d'art, d'autres « objets » sont détenus par la France grâce à des précédents historiques contestables. Le dossier le plus emblématique est la question des crânes de résistants algériens, dont vingt-quatre sur soixante-huit ont été rendus à Alger en juillet 2020. Emise par les autorités algériennes en décembre 2017, la requête avait pu aboutir grâce au travail de l'archéologue et historien algérien Ali Farid Belk-

adi. A l'époque coloniale, les autorités françaises envoyaient en métropole les têtes décapitées de ceux qu'ils considéraient comme des ennemis, pour les entreposer, leur conférant la valeur d'un trophée de guerre. En octobre dernier, une enquête du «New-York Times» a révélé que sur les vingt-quatre crânes, seuls six avaient pu être formellement identifiés comme appartenant à des résistants algériens, semant le doute sur la nature des autres restes humains rendus à l'Algérie. Cinq ans après, la promesse du président français apparaît loin de l'objectif qu'il s'est fixé, à savoir le retour des biens africains sur leur continent d'origine.

Noël Ndong

INDUSTRIE CULTURELLE

Passer de l'informel au formel

Trois acteurs culturels congolais, notamment Emeraude Kouka, conseiller aux arts et aux lettres de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Bébert Etou et Olivier Doumou, respectivement producteur et manager culturel, ont fait la restitution de leur mission, le 23 novembre, à Brazzaville auprès de Lis Pascal Moussodji Nziengui, directeur de cabinet de la ministre.



Le directeur de cabinet échangeant avec les acteurs culturels Adiac

Les trois acteurs culturels ont participé, du 17 au 18 novembre, au premier salon des industries musicales d'Afrique francophone (Sima) à Abidjan, en Côte d'Ivoire, qui avait pour thème « Enjeux pour l'industrie musicale africaine à l'ère de la digitalisation ». L'occasion était donnée de réfléchir aux tendances de l'industrie musicale sur le continent, au renforcement des capacités et des transferts de compétence dans les industries musicales africaines.

Des enjeux importants ont été évoqués pour apporter des solutions ou des pistes de solutions concrètes pour la structuration de cette industrie musicale qui a besoin de passer de l'informel au formel. D'où la présence du numérique, outil-clé qui facilite plus que jamais la consommation d'œuvres musicales en ligne. Il suffit de savoir l'utiliser, il transforme la virtuosité des artistes car c'est un moyen qui permet de se faire de l'argent, d'abord pour les artistes eux-mêmes et ensuite pour l'économie des États.

A l'ère du numérique, les artistes en marge de cette technologie doivent se conformer à la réalité car tout se fait sur des réseaux sociaux. Aujourd'hui, les gens achètent la musique à travers les cartes. « *Aujourd'hui, le digital constitue un point d'ancrage de l'économie de l'art, on ne peut pas parler de l'économie de l'art sans parler du numé-*

*rique. En Afrique plus généralement, au Congo en particulier, la majorité de la population consomme la musique sur leurs téléphones, tablettes, donc en ligne. Mais il y a une nécessité d'encadrer cette consommation de la musique à la fois quand on prend compte du streaming, des achats illégaux qui se font car cela ne profite pas toujours aux artistes... Le numérique aujourd'hui est un générateur de fonds », a fait savoir Emeraude Kouka, conseiller aux arts et aux lettres de la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs. Des échanges lors dudit salon ont été bénéfiques pour les producteurs et managers africains. « *Nous avons profité de ces échanges professionnels internationaux, locaux et panafricains. Cela nous a donné l'occasion d'avoir des outils qui permettront de restructurer notre industrie culturelle. Au Salon, nous avons parlé de la monétisation, du streaming, des achats en ligne. Notre pays a un problème sociétal très important qui impacte sur l'achat en ligne, problème de bancarisation, plus de 90% des consommateurs de musique congolaise ne sont pas bancarisés. Donc, il a fallu qu'on discute avec les professionnels pour qu'on trouve les mécanismes et contourne ce genre de problème », a**

dit Bébert Etou.

Olivier Doumou, pour sa part, a indiqué que cela fait un bout de temps que le Congo est en déphasage par rapport à la réalité de cette industrie. « *Il était important que nous puissions être associés à tous ces hommes de la culture, à tous ceux qui font de l'industrie musicale au niveau international et africain, que nous soyons présents pour apprendre un peu plus et pouvoir ramener cela au pays afin de permettre à notre industrie de se développer* », a-t-il dit.

Pour lui, c'est un problème d'ensemble, que chacun mette une volonté réelle pour que cette industrie soit vraiment poussée et développée. « *À l'ère du digital, on ne trouve plus des CD, des cassettes, vinyles. Aujourd'hui les gens achètent la musique à travers les cartes. On a un vrai problème pour que nous puissions conscientiser la plupart de nos concitoyens qui veulent acheter la musique, qu'ils sachent que désormais c'est comme cela que ça doit marcher pour qu'enfin les gens achètent et que nos artistes vivent finalement de leur art* », a-t-il signifié.

Il a, par ailleurs, remercié la ministre pour cette démarche. « *C'est une grande première, nous pensons l'accompagner si besoin sur les sujets de cette industrie* », a promis Olivier Doumou.

Des bénéfices de cette mission s'en suivront par des projets. Les dirigeants de l'Universal Music Africa seront reçus en décembre par la ministre Lydie Pongault pour discuter d'un projet et de la digitalisation générée des revenus qui seront ensuite reversés à la société de gestion collective pour le bien des ayants droit et des artistes. Aussi le Congo sera-t-il le pays d'honneur à la prochaine édition du Femua. « *Nous avons été approchés par le commissaire général du Femua, A'Salfo, le leader de Magic System et organisateur du Femua qui a émis le souhait que le Congo soit l'invité d'honneur dudit festival* », a indiqué Emeraude Kouka.

Rosalie Bindika

MODE

L'édition spéciale du festival international de mode a lieu en décembre

La 9^e édition du Carrousel international de la mode, dite édition spéciale, va se dérouler le 2 décembre à la Villa Antonetti, a annoncé Pascaline Kabré Turmel, la promotrice de l'événement au cours de la conférence de presse animée le 22 novembre à Pointe-Noire.



Pascaline Kabré Turmel, promotrice du Carrousel de la mode présentant l'événement Adiac

Six mois après la 8^e édition tenue en juin dernier, le comité d'organisation a initié cette édition de rattrapage voulue ainsi après la non-tenu de l'événement en 2020 à cause de la pandémie de la covid-19. Ainsi, avant la 10^e édition qui a lieu en 2023, il a été décidé d'organiser cette édition qui marque aussi les dix ans du festival qui a lieu chaque année à Pointe-Noire en réunissant les stylistes de plusieurs continents.

Selon Pascaline Kabré Turmel, cette édition dite spéciale va réunir les stylistes du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Congo. Une édition différente des autres puisqu'en raison des contraintes financières, elle va se dérouler en une seule journée et ne connaîtra pas la participation du concours de jeunes talents, une activité qui met en évidence les talents de demain dans le domaine de la mode.

L'exposition-vente, les ateliers et les formations n'auront pas également contrairement aux années précédentes. Le défilé international avec les créations des stylistes du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la Congolaise Adriana Talansi, Pascaline Kabré sera l'activité phare, lors du dîner de gala à la villa Antonetti.

Signalons que le casting des mannequins a lieu le 26 novembre à cette villa (Antonetti).

Hervé Brice Mampouya

MONDIAL 2022

Le Maroc punit la Belgique et entrevoit la qualification

La Belgique peut trembler et le Maroc rêver ! Punis 2 à 0 par les Lions de l'Atlas, désormais en ballotage favorable en vue des 1/8 de finale, les Diables Rouges joueront leur qualification jeudi lors d'un choc stressant face à la Croatie.

Les Marocains, vainqueurs grâce des buts de Sabiri (74e) et Haboukhlal (90+2) ont désormais leur destin en mains: à quatre jours d'affronter le Canada, ils totalisent quatre unités et peuvent logiquement rêver d'intégrer le top-16 du tournoi.

Eden Hazard et ses équipiers, qui avaient déjà laissé transparaître une grande fébrilité lundi malgré un succès flatteur face au Canada (1-0), sont eux dans les cordes, avec trois unités seulement au compteur. Un succès pourrait s'avérer obligatoire face aux Croates, lors d'un duel hâtant entre deux équipes dans le dernier carré de l'édition 2018. Impérial mercredi face aux Canucks, le gardien Thibaut Courtois s'est fait surprendre par un coup franc astucieusement botté au premier poteau par Abdelhamid Sabiri à un quart d'heure du terme (73e).

Et le meilleur portier du monde a de nouveau été battu dans les arêts de jeu, surpris par une reprise de Zakaria Aboukhlal (90e+2). La deuxième nation au classement Fifa a aussi été victime d'une panne offensive: Romelu

Lukaku, épargné après une blessure à la cuisse gauche ces dernières semaines, n'est entré au jeu qu'à dix minutes du terme et n'a pas pesé sur le match.

Après sa prestation inaugurale, laborieuse mais récompensée de trois points, la Belgique s'est présentée au stade Al Thumana avec une équipe remaniée, Carrasco, Dendoncker et Tielemans étant renvoyés sur le banc au profit de Castagne, Onana et Thorgan Hazard.

Ces changements effectués par Roberto Martinez ont d'abord semblé prometteurs, ses hommes dominant le début de rencontre en privant leurs adversaires de ballon.

Michy Batshuayi sollicitait d'ailleurs Munir El Kadjouji dès la 5e minute, le gardien marocain titularisé à la dernière minute en raison du forfait du portier habituel Yassine Bounou, pourtant présent sur le terrain durant les hymnes nationaux.

Eden Hazard, plutôt inspiré, et ses équipiers ne se sont pourtant créés peu de situation franches en première période (une tête d'Onana, 17e, et une frappe



Le Maroc en liesse/Manan Vatsyayana/AFP et Glyn Kirk/AFP

de Meunier deux minutes plus tard).

Et ce sont même les Marocains qui ont un moment pensé avoir ouvert le score quand un coup franc botté par Hakim Ziyech trompait Courtois à la 45e.

Sollicité par la VAR, l'arbitre mexicain César Ramos a toutefois logiquement annulé le but

pour un hors-jeu de Saïss.

Cette incursion, même stérile, a donné confiance à la formation maghrébine qui a joué plus haut au retour des vestiaires. Ce qui eut le don de rendre la partie un peu plus emballante.

Sofiane Boufal, d'un tir enveloppé qui frôlait la cage (57e), répondait ainsi à un enchaînement

d'Eden Hazard (52e).

Un signe que Romain Saïss et ses équipiers prenaient peu à peu le jeu à leur compte alors que les Belges retombaient dans les travers de leur match de lundi.

Avec un résultat fâcheux pour les uns, appétissant pour les autres.

AFP

Au bord de l'élimination, la Tunisie contrainte à l'exploit face à la France

Stérile offensivement, la Tunisie s'est mise dans une situation très délicate au Mondial en s'inclinant samedi 1-0 contre l'Australie, mais elle veut croire à l'exploit contre la France lors du troisième match, mercredi, pour passer en huitièmes de finale.

Une victoire contre les champions du monde en titre est impérative mais pourrait ne pas être suffisante. Les «Aigles de Carthage» auront besoin d'une conjoncture favorable dans l'autre match qui opposera l'Australie au Danemark.

Pour les «Socceroos», la situation est plus claire puisqu'une victoire contre le Danemark lui ouvrirait les portes de la phase à élimination directe. «On a bien conscience que le prochain match sera face à un adversaire très fort mais il y a parfois des surprises», a lancé, après le match, le sélectionneur Jalel Kadri, qui a estimé que son équipe n'avait «pas mérité de perdre».

Mais il a reconnu qu'elle ne pouvait s'en prendre qu'à elle-même. «Il faudra que l'on donne le meilleur de nous-mêmes, espérer concrétiser nos occasions et corriger nos erreurs des matches précédents».

Après 20 premières minutes soporifiques, où l'Australie a monopolisé le ballon mais sans jamais porter le danger vers le but d'Ayemen Dahmen, les Tunisiens se sont fait surprendre sur la première occasion adverse.

Sur un contre, Mitchell Duke a repris victorieusement de la tête un centre dévié de Craig Goodwin, l'homme qui avait marqué l'unique but australien contre la



Anne-Christine Poujoulat/AFP

France (4-1). «Ce match, on l'a perdu surtout en première période, surtout dans les 30 premières minutes», a pesté le milieu de terrain Naim Sliti.

Ce but n'a pas vraiment réveillé les Tunisiens, présents dans l'engagement physique mais longtemps dénués d'inspiration offensive. Il a fallu attendre la 38e minute pour voir la première action tunisienne intéressante, lorsque le capitaine Youssef

Msakni a tenté de s'infiltrer dans la défense adverse, en vain.

Les Tunisiens, qui avaient montré d'autres qualités lors de leur entame de compétition contre le Danemark (0-0) ont de nouveau souffert du même mal: un manque de réalisme rédhibitoire. Il se sont créés deux occasions franches juste avant la pause, Mohamed Dräger, à la conclusion d'un contre, obligeant d'abord le gardien australien Mathew Ryan

à une belle parade (41e), avant que Msakni, encore lui, ne rate le cadre dans une position idéale face au but, à la réception d'un centre d'Issam Jebali (45e+3).

Manque de buteur Les Tunisiens sont revenus après la pause avec de bien meilleures intentions, soutenus par plus de 20.000 supporters.

Possession, tentative de percusion, utilisation des couloirs. Tout y était, sauf l'efficacité qui a fui les

Nord-Africains: Jebali s'est enfoncé dans la défense (52e), Msakni a échoué sur Ryan, juste avant de tenter un tir de loin encore capté par le portier australien (72e).

Ni Msakni, qui à 32 ans revient de blessure et a peu joué dans son club qatari de tout le mois d'octobre, ni le Montpelliérain Wahbi Khazri, entré en fin de match pour tenter de sauver son équipe, n'ont réussi à faire oublier l'absence lors de ce Mondial d'un véritable buteur tunisien.

Plus maîtres de leur destin, les Tunisiens refusent de s'avouer vaincu par avance face à des Bleus qui, s'ils battent le Danemark en soirée, seront déjà qualifiés. «Il y a eu des exploits dans le football, maintenant on va jouer la France, il faut gagner, et si on gagne on aura peut-être une chance de se qualifier», a résumé Sliti.

La France, «c'est la grande nation du groupe, donc il faudra faire un exploit mais on en est capable. Dans les grands rendez-vous on est là. On va bien étudier nos erreurs d'aujourd'hui pour revenir plus fort», a-t-il promis.

«Peut-être que les gens n'y croient pas, mais moi j'y crois jusqu'à la dernière minute je vais y croire. On a un rêve et ça continue», a-t-il conclu.

AFP

COUPE DU MONDE 2022

Les sélections africaines se relancent

L'Afrique a une énorme opportunité d'écrire les nouvelles pages de son histoire en alignant, pour la première fois, plus d'un représentant en huitièmes de finale d'une Coupe du monde. Jamais dans l'histoire de la compétition le continent n'a réussi à placer deux sélections dans les matches à élimination directe

Les trois victoires obtenues contre un nul et une défaite lors de la deuxième journée replacent trois sélections africaines dans la course à la qualification. Avec quatre points, le Maroc est bien partie pour valider son ticket pour les huitièmes et sauver l'honneur. Le Sénégal est en ballottage favorable avec trois points. Les deux sélections pourraient être un duo gagnant pour l'Afrique.

Les Lions de la Teranga affrontent ce mardi l'Equateur dans un match de la troisième journée de la phase de groupe décisif au terme duquel le vainqueur sera qualifié pour les huitièmes de finale de la compétition. Le Sénégal a relancé ses chances de qualification en battant le Qatar lors de la deuxième journée 3-1 pour

une première victoire africaine à cette phase finale de la Coupe du monde. Les Lions de la Teranga doivent à tout prix l'emporter pour espérer disputer leurs deuxièmes huitièmes de finale de leur histoire après 2002, année au cours de laquelle il avait échoué en quart de finale contre la Turquie. En 2006, l'Afrique n'avait pas aligné un représentant parce que le Sénégal avait été éliminé à cause du nombre des cartons jaunes. Une première.

La tâche s'annonce moins compliquée pour l'Equateur (quatre points après une victoire et un nul). A défaut d'une victoire, un match nul lui sera suffisant pour valider sa qualification. Cette équipe sud-américaine avait fait preuve d'une bonne ré-

action en égalisant face aux Pays-Bas après avoir été menée dès l'entame de la rencontre. Notons qu'elle avait participé à ses premières huitièmes de finale en 2006 en Allemagne.

Les Lions de l'Atlas du Maroc impressionnent depuis le début de la compétition. Après avoir tenu en échec la Croatie vice-championne du monde, le Maroc a dominé la Belgique demi-finaliste 2-0. Il affrontera le jeudi le Canada déjà éliminé après deux défaites en autant de sorties pour confirmer. Une victoire lui offrira les portes des huitièmes. Un point sera suffisant si le match entre la Croatie et la Belgique s'achève sur la victoire de l'un ou l'autre sélection. Le Maroc pourrait même se qualifier en cas de défaite si la Croatie

l'emporte face aux Diables rouges de la Belgique. Après s'être incliné face au Portugal, les Black stars du Ghana se relancent grâce à leur victoire 3-2 contre la Corée du Sud grâce à un doublé de Kudus et une réalisation de Salisu. Avec trois points, le Ghana devrait assurer le vendredi contre l'Uruguay pour disputer sa troisième huitième de finale en quatre participations après 2006 et 2010.

Battue par l'Australie, la Tunisie a visiblement compromis ses chances de qualification. Il faut un exploit contre la France (2-0) couplé à une courte victoire du Danemark 1-0, pour espérer sortir du groupe puisque dans cette compétition, le plus grand nombre de points obtenus dans les matches entre

équipes concernées n'est pas le premier critère. La meilleure différence de buts générale prime avant La meilleure différence de buts générale Le Cameroun a évité le pire en concédant un nul de 3-3 face à la Serbie. Menés 1-3, les Lions Indomptables ont puisé dans leurs réserves pour égaliser grâce à Vincent Aboubakar et Eric Choupo Moting. Le dernier match contre le Brésil s'annonce très compliqué pour eux. Mis à part la coupe du monde de Russie, l'Afrique a au moins réussi à placer une sélection en huitièmes de finale depuis 1986 avec le Maroc. Le Cameroun l'a imité en 1990, le Nigeria (1994 et 1998), le Sénégal en 2002, le Ghana (2006 et 2010) puis le Nigeria en 2014.

James Golden Eloué

VIE DES CLUBS

Juste Désiré Mondélé prend les rênes de Saint-Michel de Ouenzé

Le club du cinquième arrondissement de Brazzaville ayant changé de dimension, le 26 novembre au cours de l'assemblée générale, comptera sur les engagements pris par Juste Désiré Mondélé, son nouveau président général, pour redorer son blason terni suite à sa descente en division inférieure au terme de la saison 2017-2018.

Juste Désiré Mondélé a dévoilé son programme de développement du club en apportant une touche particulière. Saint-Michel de Ouenzé (SMO) qui n'avait que la section football s'est ouvert à d'autres disciplines. « Dès à présent, nous nous engageons avec les disciplines suivantes : le football masculin et féminin, le handball féminin et le judo. Nous espérons, à moyen et à long terme, élargir avec le handball masculin, le volleyball, le basketball et les autres », a déclaré le nouveau président, expliquant qu'il s'agit d'un projet sportif et fédérateur visant à donner à Ouenzé son âme sportive.

Le premier engagement, le plus imminent, d'ailleurs, consiste à assurer le retour de l'équipe de football en ligue 1 et la restructuration du club féminin sans perdre de vue la mise en place d'un programme de formation pour les jeunes. La section football sera dirigée par Victor Magloire Nganguia. « Careca » va s'occuper de la formation et Yvette Ambeto du développement du football féminin.

L'équipe de handball, a-t-il souligné, a pour l'ambition de ramener des médailles et des trophées. La vision consiste donc à lui rendre plus compétitive au niveau natio-



Juste Désiré Mondélé, nouveau président de SMO/Adiac

nal et international et de créer les conditions d'une équipe masculine. La formation des jeunes est citée parmi les priorités comme au football. La section handball a pour président Blaise Célestin Mandzimba. Me Matounouna Amona est chargé du développement et Guy Ossanaké Bosco s'est vu confier la mission de développer le handball masculin.

Juste Désiré Mondélé s'est engagé à améliorer les conditions de la pratique du judo en vue de rendre les athlètes plus compétitifs. Bob Loubota est le tout premier président de la section de judo suivi de Serge Florent Aya. « Pour ce nouveau challenge, nous lançons un appel aux en-

treprises citoyennes soucieuses de l'avenir de la jeunesse et de la bonne santé de la population. Nous comptons aussi sur la mobilisation de toutes les énergies, de toutes les filles et tous les fils de Ouenzé et les enfants de la diaspora », a souhaité Juste Désiré Mondélé.

SMO a remporté le championnat national en 2003 et 2010 et disputé la coupe d'Afrique des clubs. Fort de cette performance, le nouveau président a rendu hommage à Jean-François Ndenguet et Guy Noël Ngoya, ses prédécesseurs, sans oublier tous ceux qui ont contribué aux succès de cette équipe.

J.G.E.

Les Diablotins unis autour d'une messe d'action de grâce

Les anciens et actuels joueurs, dirigeants et staff technique du club multidisciplinaire Diables noirs, ont participé le 27 novembre à une messe d'action de grâce organisée par le président général, Donald Fylla, à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

L'objectif principal du grand moment de retrouvailles et sanctification était non seulement de rendre hommage aux aîeux, mais aussi d'unir les énergies pour bénir l'équipe. Les Diablotins ont, en effet, louer et honorer le Tout puissant comme sa sainteté l'exige.

Qualifiée pour la première fois de son histoire à la phase finale de poules de la Coupe de confédération, la section football des Diables noirs a été dans toutes les prières. Les participants à la messe d'action de grâce ont envoyé des ondes positives, afin de permettre à l'équipe de faire un parcours élogieux dans cette étape de la compétition qui regroupe les grands clubs du continent.

Le président général, Donald Fylla, a loué les efforts de tous les dirigeants, membres, sympathisants et acteurs de la « maison Diables noirs ». Il a ainsi profité de l'occasion pour appeler les Diablotins, amoureux du football et tout le peuple congolais à soutenir cette équipe qui ira défendre les couleurs du Congo.

« Merci à tout ce qui ont balisé le chemin. Maintenant, nous devons travailler ensemble afin de soutenir et accompagner efficacement notre équipe. Toute la nation est appelée à rester derrière Diables noirs, puisque cette équipe va représenter le pays entier. Que le seigneur nous accompagne dans ce moment de conquête », a-t-il signifié.

L'un des anciens footballeurs de cette équipe et icône du football congolais, Jonas Bahamboula dit Tostao, a abondé dans le même sens pour signifier que l'unité s'impose à l'heure actuelle.

Dans son homélie, l'abbé Antonio Mabilia a rappelé la nécessité de toujours associer Dieu dans les différents projets. Selon lui, l'homme doit nourrir des sentiments de paix et d'amour.

Rude Ngoma

UNICONGO

Michel Djombo prend la tête de l'Union

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire élective de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) tenue le 22 novembre à Pointe-Noire, Michel Djombo a été élu à la tête de cette union pour un mandat de trois ans. Peu avant l'élection, l'assemblée générale annuelle tenue en matinée a permis de faire le bilan de toutes les activités menées au cours de l'année.

Affectée par la crise sanitaire due à la pandémie de la covid-19, le contexte économique actuel marqué par la récession économique, les conflits sociopolitiques qui ébranlent le monde, notamment la guerre en Ukraine, Unicongo a tant bien que mal déroulé son agenda et organisé ses activités en lien avec son programme. C'est ce qui ressort du rapport moral fait par Alphonse Missengui, le président sortant, à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle.

« Unicongo a fait entendre sa voix, notamment lors des réunions initiées par la task force et la coordination nationale de lutte contre la covid-19. Des propositions ont également été faites dans le cadre des allègements fiscaux de la loi des finances rectificatives de 2020 et de la loi des finances 2021 (réduction du taux de l'impôt sur les sociétés -IS- Suppression du taux de 2 % de la taxe spéciale sur les sociétés -TSS), allègements douaniers ainsi que la sécurité sociale », a-t-il laissé entendre.

Alphonse Missengui a ajouté : « L'apport d'Unicongo a été aussi non négligeable au niveau des relations du travail par sa participation aux travaux de négociations liées aux revendications syndicales dans le secteur pétrolier et para pétrolier, initiés par les ministères des Hydrocarbures et du Travail qui ont ramené la sérénité dans ces deux secteurs. La participation d'Unicongo a été aussi remarquée dans le cadre du plan national de résilience, mis en place par le gouvernement pour parer à l'impact de la



guerre en Ukraine sur l'approvisionnement et les prix des produits alimentaires au Congo ».

En présentant le rapport d'activités du secrétariat, Jean-Jacques Samba, secrétaire général exécutif par intérim, a relevé les points qui ont constitué la charpente des activités de cette instance en 2022, à savoir l'élaboration du document de base intitulé « Livre blanc », dans la perspective de la mise en place d'un cadre de dialogue public/privé dynamique, la veille informationnelle et juridique, l'assistance juridique aux adhérents, l'accompagnement des fédérations, la représentation de l'Union, le suivi des projets de partenariat avec les organismes d'appui au développement. La lecture des rapports d'activités des différentes fédérations (Agriculture, élevage et pêche ; banques-assurances-micro-fi-

nances ; bâtiment et travaux publics ; commerce ; exploitation forestière ; hôtellerie /restauration ; industrie ; mines solides ; parapétroliers ; pétrole ; services et professions libérales ; télécom / NTIC ; transport / transit) et celle du rapport financier de l'exercice 2021 ont été suivies des prévisions budgétaires de 2023.

En conformité avec ses textes réglementaires, Unicongo, après trois ans de mandature, a renouvelé ses instances dirigeantes. Cela a été le cas, au cours de l'assemblée générale extraordinaire élective, avec en lice Alphonse Missengui, le président sortant, candidat à sa propre succession, avec comme co-listiers Katia MOUTHULTATU, vice-président, et Prosper BIZITOU, trésorier. En face du président sortant, Michel Djombo, qui avait comme co-listiers François Gazania, vice-président, et Chris-

tophe Pujalte, trésorier.

A l'issue du vote qui a eu lieu en présence de l'huissier de justice, Michel Djombo a recueilli 138 voix contre 23 voix pour la liste Alphonse Missengui. « Notre projet se veut porteur d'une nouvelle dynamique, un projet qui repositionnera Unicongo comme force de propositions, force pro active et à l'écoute de ses membres. Il s'agit de bâtir sur des fondations très fortes qui ont été posées par mes prédécesseurs. Et nous allons nous inspirer de ce qui a été fait pour aller dans la même direction et service l'intérêt du secteur privé », a dit Michel Djombo, après l'élection.

« Notre équipe s'engage à replacer Unicongo comme interlocuteur de choix du gouvernement pour améliorer le climat des affaires et se positionner en tant que partenaires de la reprise économique. Les maîtres mots de notre stratégie seront : efficacité et pro activité. Nous nous devons d'arrêter cette attitude attentiste, attendant seulement que les décisions tombent pour émettre nos points de vue. Nous devons nous imposer en tant que partie prenante qui participe à l'évolution du cadre réglementaire. Pour cela, il faut trouver les moyens de relancer le dialogue public-privé, identifier les bons canaux, formels ou informels et aussi trouver les moyens de faire du lobbying pour être de nouveau entendu », a-t-il promis.

Le nouveau bureau d'Unicongo prend ses fonctions le 15 janvier 2023.



NÉCROLOGIE

Rock Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Bitemo : Yvette, Célestin, Julie et poncia Mouenie Ngatsa informent parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et petite-fille Vanicia du Coeur Bitemo, survenu le 20 novembre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis au n°57 de la rue Djambala, à Mougali.

Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

Givenchy Ompala, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Banzouzi : Nathalie, Vincent, Alphonsine, Tatiana et Didas informent parents, amis et connaissances le décès de leur père, grand-frère, oncle Yves Banzouzi, survenu le 15 novembre 2022 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur l'avenue des Beaux parents dans la rue Mfoa.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Les familles Malozi Edouard et Kouassa, Mme Loubondo Marie Angelle et les enfants Yamba Lorelle, Charlène, Grace, Elsia informent parents, amis et connaissances le décès de leur père, fils, oncle, neveu et petit-fils Victor Ray Yamba, survenu le 18 novembre à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis au quartier Mbotka Rock vers le marché.

Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

Le grand chancelier des Ordres nationaux, le colonel Norbert Okioukoutina, a le profond regret d'annoncer aux personnels de la présidence de la République, aux parents, amis et connaissances le décès de Etienne Biyouidi, chef de division Protocole à la grande chancellerie des Ordres nationaux, survenu le lundi 21 novembre 2022 à l'hôpital central des Armées Pierre-Mobengo des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°99 de la rue Foulmouery à Moukondo (2^e dalletes). La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



L'Institut scolaire « Les Bûcheurs » et son personnel, informent parents, amis et connaissances le décès



de leur surveillant général, Yves Medoum, survenu le 20 novembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis au n°9 de la rue Maraîcher à Mpila.

Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

VIE DES PARTIS

Le PCAP fait son entrée politique

Le président du Parti pour la concorde et l'action politique (PCAP), Alexis Ndinga, a relancé les activités de son mouvement politique, le 22 novembre, à Pointe-Noire par une conférence de presse, après une trêve de deux mois occasionnée par les élections législatives et locales. Les membres et militants de cette formation politique étaient au rendez-vous et ont meublé la salle prévue pour cette rencontre.

La reprise des activités politiques du PCAP intervient deux mois après la mise en berne occasionnée par la période électorale. Elle a été saluée par les membres, militants et sympathisants de cette formation politique. En effet, le PCAP s'est mis à nouveau sur les rails pour poursuivre son chemin politique. Son président national, Alexis Ndinga, en a profité pour témoigner sa reconnaissance à l'ensemble des membres et militants du parti, pour leur implication indéfectible quant à sa bonne marche.

Aussi les a-t-il invités à se joindre à leurs coordonnateurs afin de

relancer les activités du parti. « À partir d'aujourd'hui, les activités sont lancées et ne vont plus s'arrêter. Au jour le jour, la mayonnaise va prendre pour que le parti pour la concorde et l'action politique soit au firmament », a-t-il assuré.

Le patron du PCAP a fait savoir que dans quelques jours, cette formation politique va se retrouver à nouveau pour peaufiner un bureau exécutif national qui décidera par la suite de la réunion du bureau politique. Celui-ci sera chargé de convoquer un conseil central qui devrait permettre aux organes mis



Le président du PCAP, Alexis Ndinga, relançant les activités du parti / Adiac

en place par le dernier congrès de rendre compte du travail accompli.

Il sied de rappeler que lors des dernières élections, le PCAP a régressé considérablement, passe de vingt-huit conseillers à dix-huit. Pour redorer son blason, les membres de ce parti ont décidé de se retrouver dans un bref délai afin de dresser le bilan. Notons que le PCAP est une formation politique du centre alliée à la majorité présidentielle. Ce parti va tenir son congrès en mars prochain, sauf changement de dernière heure.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Quand la culture du « bonus » trouble la dot !

Il y a à peine quelques années, la transformation de la dot par la famille de la future mariée en un fonds de commerce était dénoncée. Ici et là lors des célébrations des cérémonies de dot, on assistait au brandissement sans fin des listes de biens qui n'en finissaient pas, et que le futur époux était contraint d'en remettre à la belle-famille. Aujourd'hui, cette culture en a produit une autre, celle du « bonus » dans la dot.

Alors, c'est quoi ce « bonus » en matière de dot ? En des termes simples, c'est un excédent de biens et d'argent que le marié offre publiquement à la belle famille. Or, l'allure que prend cette culture est quelque peu dangereuse, car le « bonus » en question, dans certaines cérémonies, est en train même de dépasser le volume des biens et la somme d'argent demandés par la belle-famille. Alors si l'on se marie pour devenir une « seule personne », pourquoi donc cette ostentation des biens en public quand on sait que plus on sera ensemble, les biens et autres cadeaux ne cesseront pas de venir de l'époux pour la belle famille ? Encore qu'à côté de ce « bonus », se crée un autre, à savoir « l'homme capable ». C'est cette appellation qui occasionne des mimétismes car s'il n'y pas de « bonus », on n'est pas cet homme capable.

La dot, disons-le, revêt avant tout un caractère symbolique, car doter sa femme n'a jamais été synonyme de l'acheter. En rapport avec l'article 140 du code de la famille congolaise de 1984, encore en application, la dot a bien un caractère de symbole, est aussi facultative et peut être payée en nature, en espèces ou encore sous les deux formes.

C'est en réalité cette culture des longues listes des objets à fournir inventée par des belles-familles qui a fait naître ipso facto la culture du bonus. A dire vrai, cela est très dangereux car par mimétisme, il y a certains futurs époux qui vont jusqu'à contracter des dettes invraisemblables pour arriver à exposer cet excédent le jour J.

Dans un quartier de Pointe-Noire, une belle-famille est restée ahurie et a refusé publiquement de se soumettre à ce jeu du bonus qui, pour elle, ressemblait à un non-respect à son égard. Et cela a mérité des applaudissements d'autres parents qui se voyaient comme « phagocytés » socialement par ceux du futur époux.

Ce sont, en effet, les parents des futures épouses qui ont poussé des futurs époux à procéder de la sorte car les listes dressées étaient une pure exagération sociale, qui ne disait pas son nom. C'est ainsi que les futurs époux ont commencé à emboîter le pas en donnant plus.

Que le nouveau code de la famille congolaise tant attendu recadre les choses, car la dot n'a jamais été la vente ou l'achat de la jeune fille. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

AMÉNAGEMENT URBAIN

Quatre forages en construction aux quartiers KM4 et Mbota

La première pierre de construction des premiers forages dans les quartiers KM4 et Mbota par le Programme participatif d'amélioration des bidonvilles (PPAB) a été posée le 24 novembre par le maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle. Elle était accompagnée par des représentants de ce programme et d'autres autorités.



Le maire de la ville, Evelyne Tchitchelle, posant la première pierre de construction des forages/Adiac

Présentant la fiche technique, Jean-Jacques Diella, coordonnateur technique du projet, a expliqué que le premier lot des travaux consiste à la réalisation, au quartier KM4, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, de deux forages positifs de 2m³/h minimum, équipés d'une pompe électrique d'1 CV, d'un dispositif de puisage avec un local qui abrite les robinets et une citerne d'eau plastique de cinq mille litres. Le second lot concerne la construction, au quartier Mbota, dans le quatrième arrondissement, de deux forages positifs de 2m³/h minimum, équipés d'une pompe électrique d'1.5CV, d'un dispositif de puisage avec un local qui abritera les robinets et une citerne d'eau en plastique de cinq mille litres.

« Ces forages seront équipés d'une colonne en PVC 200/220mm alimentaire jusqu'à une profondeur maximale de 120 m. A

la fin des opérations d'essai de débit, l'entreprise en charge des travaux procédera à un prélèvement d'échantillon d'eau sous la conduite de la cellule technique en vue d'une analyse des caractéristiques physicochimiques de l'eau. Cette analyse est importante pour s'assurer de la potabilité de l'eau et sera validée par les services habilités des ministères de l'Hydraulique et de la Santé », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le maire de la ville a rappelé que ces forages viennent en appui au réseau national de distribution d'eau dans ces quartiers. Ils contribueront, de manière significative, au renforcement de la sécurité alimentaire et à l'amélioration du bien-être des habitants de ces quartiers.

« Je tenais vivement à lancer ces ouvrages d'utilité publique en vue de matérialiser l'engagement

de la mairie de Pointe-Noire d'apporter des réponses aux problèmes de disponibilité d'eau potable encourus par les habitants des quartiers 103 de KM4 et 411 de Mbota, en phase avec la politique nationale de l'eau potable promise par le gouvernement. Le gouvernement de la République a instruit tous de savoir augmenter les capacités de production d'eau potable dans les villes et de moderniser les réseaux de sa distribution pour le grand bien des habitants des quartiers. L'intérêt de la mairie de Pointe-Noire à développer les initiatives pareilles en matière d'hydraulique urbaine est de contribuer à la réalisation des objectifs du développement durable qui constituent l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté », a-t-elle signifié.

Séverin Ibara

COOPÉRATION

La ministre Lydie Pongault renforce la collaboration culturelle avec l'Unesco et Paris

Après une séance de travail à l'Unesco, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs du Congo, Lydie Pongault, a eu une discussion constructive avec son homologue française, Rima Abdul-Malak.

Dans les heures précédant son départ vers la Malaisie, la ministre Lydie Pongault a effectué un séjour éclair à Paris où elle a traité des dossiers importants pour le Congo dans le cadre de la coopération culturelle. En particulier, Lydie Pongault a été reçue au siège de l'Unesco, Ernesto Ottone, sous-directeur de l'Unesco, le vendredi 25 novembre. Cette rencontre était placée sous le sceau de la civilité et d'une prise de contact afin de travailler en bonne intelligence avec l'institution onusienne. La ministre a fait remarquer que le travail avait déjà commencé avec le bureau de l'Unesco à Brazzaville. Une occasion pour elle d'adresser ses remerciements à l'endroit de l'institution onusienne à la suite de l'inscription de la rumba sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Ernesto Ottone a fait savoir que son institution porte une attention particulière à l'Afrique avec des priorités précises parmi lesquelles



La ministre Lydie Pongault et son homologue française Rima Abdul-Malak / Crédit photo : Aurore Vanessa Ng & Bedel Bango Photo

l'inscription du patrimoine africain au patrimoine mondial de l'Unesco avec une liste indicative plus large pour faire face, en particulier, au trafic illicite des œuvres culturelles. Un point sur lequel la ministre a rappelé à son interlocuteur que le

Congo avait ratifié la convention de l'Unesco et qu'elle s'emploie à mettre en œuvre les instruments juridiques nationaux relatifs à cette convention. Sans omettre la formation des forces de l'ordre en la matière.

Le souhait du Congo, a-t-elle

ajouté, est d'inscrire différents sites historiques du pays dans le patrimoine de l'Unesco parmi lesquels le domaine royal de Mbé, le site historique de la baie de Loango, l'École de peinture de Poto-Poto. La question de la restitution des œuvres, de la formation muséographique, l'échange d'expériences, la promotion et le renforcement des industries textiles ont également été au centre des discussions. L'Unesco a dit qu'elle est disposée à accompagner le Congo, en particulier, dans la mise en place d'un cadre juridique concernant la protection des droits d'auteurs et des droits voisins, en insistant sur les instruments de digitalisation des œuvres musicales.

Enfin, au terme de ce tour d'horizon sur la coopération culturelle, la ministre a indiqué qu'une édition du Fespam sera organisée en juillet-août 2023 et que le Congo compte sur l'implication de l'Unesco à cet événement.

En début d'après-midi, la délégation ministérielle

congolaise s'est rendue au ministère de la Culture française où il a été question de la formation aux métiers de la culture. Sur sa feuille de route, le plan gouvernemental prévoit de renforcer le dispositif juridique de valorisation et d'accompagnement de la culture. « *Cela passe par le volet de la formation* », a confié la ministre congolaise, désireuse d'intensifier les efforts d'éducation artistique au Congo.

Un entretien qui s'est déroulé sous de bons auspices entre deux ministres réputées pour leur rigueur, arrivées à la politique culturelle au cours de cette année. Elles ont également en commun d'avoir été toutes deux conseillers de leur chef d'État respectif. À l'issue de cette réunion, les deux personnalités ont manifesté une volonté affirmée de travailler conjointement sur les dossiers de la vie culturelle à l'heure où les révolutions technologiques suscitent une énorme demande de produits culturels.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Le jour viendra ...

Oui, le jour viendra certainement où l'humanité dans son ensemble s'organiserait afin d'assurer sa survie en protégeant mieux la nature qui l'entoure et en luttant efficacement contre le dérèglement climatique que provoque la suractivité industrielle sur les cinq continents. L'Histoire, la très longue Histoire qui a permis à l'homme de conquérir sur la Terre la place qu'il occupe aujourd'hui est là pour confirmer ce diagnostic positif que nombre de nos lecteurs ne partageront cependant probablement pas étant donné les problèmes apparemment insolubles qui marquent ce début de siècle.

Mais pour que ce même diagnostic se confirme dans les années et les décennies à venir, il faudra que

la gouvernance mondiale change radicalement : c'est-à-dire donne aux nations émergentes du grand Sud la place qui leur revient naturellement et oblige les nations riches du Nord à cesser de se battre ou de se provoquer pour imposer leur loi à la communauté humaine dans son ensemble.

Toute réflexion faite sur la base des tragédies que nous vivons dans le moment présent, il importe au plus haut point que les Grands de ce monde prennent la mesure du danger qu'ils font courir à leurs propres peuples en négligeant comme ils l'ont fait jusqu'à présent le poids réel des nations de ce que l'on appelait autrefois le Tiers monde. Pratiquement la moitié de l'humanité – quatre milliards sur le seuil des huit milliards qui vient d'être

franchi – vivant dans cette vaste partie de la Terre, il est clair que le destin à venir de l'homme dépend désormais pour une large part de la prospérité à venir des peuples dits « émergents ».

Dans ces conditions, ne serait-il pas juste, raisonnable, logique, cohérent que les Nations qui composent la communauté humaine du temps présent se réunissent comme elles l'ont fait au sortir des deux guerres mondiales du siècle précédent afin d'asseoir la gouvernance mondiale sur des bases plus solides, plus conformes au contexte international actuel ? S'il est probable que les « Grands » n'approuveraient pas une telle initiative, l'on peut être certain que la majorité de l'humanité le ferait, elle, sans l'ombre d'un doute.

Rien, à vrai dire, n'est plus impor-

tant aujourd'hui pour l'humanité dans son ensemble que de revoir sa copie dans le domaine de la gestion de la Terre. Sa propre existence est, en effet, en jeu dans cette affaire comme le prouve de façon accablante la dégradation de l'environnement provoquée par sa propre suractivité. D'où l'idée aussi simple que partagée certainement par un grand nombre d'humains selon laquelle le moment est venu de se rassembler pour réfléchir positivement sur l'avenir de notre espèce.

L'Afrique, vers laquelle se tournent désormais tous les regards et sur laquelle les nations riches concentrent leurs actions, est bien, très bien placée aujourd'hui pour lancer ce débat à l'échelle planétaire. Simple avis d'observateur !

Jean-Paul Pigasse